

INTRODUCTION

« Regarder le travail comme une énigme, ça change tout : que l'on soit enseignant, formateur, accompagnateur d'insertion ou responsable des ressources humaines. En effet, cela veut dire qu'on cherchera à poser les bonnes questions avant de construire une réponse quelconque... »

Louis Durrive

Ce dossier a été conçu pour vous proposer :

- des clefs pour comprendre les questionnements liés au travail,
- des repères pour alimenter et faire avancer votre réflexion.

Notre sélection est issue des travaux menés au sein de notre groupe de travail.

Dossier réalisé et coordonné par Dominique Rousselin-Legrand. CREFOR

Avec la collaboration de :

Germaine Doley. IFA/CCI Rouen

Marie-Noëlle Fabre. IDS

Cécile Feydel DAFCO/CAFOC

SOMMAIRE

Introduction.....	1
Présentation du conférencier	
• Biographie, bibliographie.....	5
Coup de cœur des documentalistes	
• Article illustrant le thème de la conférence.....	7
Bibliographie sélective.....	27
Webographie	
• Laboratoires.....	39
• Sites officiels.....	45
• Revues en ligne.....	47
Editeurs.....	49
Médias pour en savoir plus.....	51
Centres de ressources du réseau Ranfor.....	53

Biographie, bibliographie du conférencier

Christine Revuz, psychologue clinicienne et psychanalyste, est maître de conférence en psychologie du travail au CNAM à Paris après avoir été maître de conférence en communication à l'Université de Lille.

Depuis 1990, elle pratique le « clown » et utilise ce médium pour former à l'écoute des professionnels de la relation (encadrement, travailleurs sociaux, médecins...). Elle intervient en clown dans des colloques, séminaires d'entreprise.

Elle a été rédactrice en chef adjointe de la revue Education Permanente d'octobre 1988 à novembre 1994.



Travail & ergologie. Entretiens sur l'activité.

Ed. Octarès, 2003. - 308 p.

L'ergologie est une démarche qui vise à mieux connaître les situations de travail et à mieux intervenir sur celles-ci pour les transformer. Les entretiens rassemblés dans cet ouvrage portent sur les nouvelles organisations dans les entreprises, les technologies de l'information et de la communication, la formation et l'emploi, la mobilisation de la personne et des collectifs de travail



Alliance ouvrière et paysanne et révolution culturelle en URSS

Thèse de doctorat, Paris VIII, 1983



Ivan Ivanovitch écrit à la Pravda

Ed. Editions sociales, 1980. - 293p.

ARTICLES

Ecouter la parole sur le travail ou écrire sur le travailleur ? Les impasses du bilan de compétences

In : EDUCATION PERMANENTE n°120, novembre 1994, pp. 21-37

Les difficultés rencontrées par les praticiens du bilan de compétences pour rédiger des "synthèses écrites" témoignent des contradictions aussi bien sociales que théoriques qui traversent cette prestation. Que signifie pour un sujet de produire une parole sur le travail, ses aspirations professionnelles ? A quelle place se met celui qui entend recueillir cette parole ? A quelle conception du sujet, de langue, du travail, renvoie l'exigence d'une "synthèse écrite" de cette parole tenue dans le cadre d'une relation duelle ?

Notes : Fait partie d'un dossier "Ecriture, travail, formation"

A qui profite l'écrit ?

In : EDUCATION PERMANENTE n°120, novembre 1994, pp. 7-12

L'objet de ce dossier est d'analyser la nouvelle place de l'écriture dans le milieu de travail, d'en repérer les enjeux et les répercussions sur les salariés. Il semble en effet qu'à côté des formes traditionnelles d'écriture de la vie professionnelle, se développent de nouvelles formes d'écrits dont trois catégories ont été repérées : la littérature liée à la notion de projet (d'entreprise, d'équipe, chartes de qualité...), la littérature liée à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, la littérature produite "a posteriori" sur l'activité de travail dans un but d'évaluation, de contrôle, de capitalisation...

Comment les formateurs agissent-ils face à cette situation ; quelle est leur position lorsqu'ils sont face à des personnes en recherche d'emploi qui doivent énoncer sur le travail, leurs activités passées ou actuelles ?

Notes : Fait partie d'un dossier "Ecriture, travail, formation"

Ecouter les chômeurs pour comprendre le rapport au travail ?

In : EDUCATION PERMANENTE n°117, 1993-4, pp. 47-66

Depuis environ quinze ans, une nouvelle catégorie professionnelle a pris un essor considérable. Il s'agit des nouveaux métiers qui consistent à aider des individus à sortir d'une situation professionnelle insatisfaisante, par un travail d'orientation, de bilan, d'accompagnement à l'insertion, voire, pour emprunter le jargon en usage, de "remotivation" ou de "redynamisation". Le travail et le rapport subjectif au travail semblent ainsi être au cœur de l'activité et des savoirs constructifs par ces praticiens.

Notes : fait partie d'un dossier "Comprendre le travail : deuxième partie"

Le psychologue du travail et l'entretien de bilan

In : ENTREPRISES FORMATION n° 71, novembre 1993, pp.35-38

"Prestations de bilan : objectifs et méthodes" était le thème d'une journée technique organisée par l'AFPA en juin 1993. L'auteur, psychologue et psychanalyste, maître de conférence à l'Université de Lille III est intervenue sur la spécificité de la relation dans l'entretien. Voici le résumé de la prestation.

Des outils pour quoi faire ?

In : EDUCATION PERMANENTE n° 108, septembre 1991, pp. 209-218

Le développement des pratiques de bilan orientation se traduit par une forte demande d'outils. On s'efforce ici de saisir quelles sont les fonctions symboliques, sociales, techniques des outils, et comment ils s'inscrivent dans une démarche globale dont l'entretien reste le centre de gravité.

Notes : Fait partie d'un dossier « bilan et orientation »

Ni thérapeute, ni expert : l'entretien du bilan-orientation à la recherche de sa spécificité.

In : EDUCATION PERMANENTE n° 108, septembre 1991, pp. 57-76

Les praticiens de l'orientation s'accordent pour faire de l'entretien le moment clé de la démarche d'orientation. Pourtant, le cadre et l'objet de cet entretien restent mal définis. Cet article s'attache à comprendre quelles raisons théoriques, quelles difficultés intrinsèques à l'orientation expliquent cet embarras. Il tente ensuite de montrer comment l'entretien d'orientation peut affirmer la spécificité de son objet et de ses objectifs par rapport aux métiers de formateur, de thérapeute, etc. (d'après la revue)

Notes : Fait partie d'un dossier « bilan et orientation »

Le formateur, l'aveugle et le précipice

In : EDUCATION PERMANENTE n° 98- 20^{ème} anniversaire, juin 1989, pp. 153-16

La brigade de travail sous contrat dans l'industrie soviétique

In : Economie et Société n° 39 série G, 1982

Christine Revuz

Ecouter les chômeurs pour comprendre le rapport au travail ?

EDUCATION PERMANENTE n° 117/1993-4

47

L'évolution du marché du travail, la multiplication des situations difficiles (chômage, reconversion ou mobilité forcées, nonaccès des jeunes au travail, emploi précaire, exigences nouvelles au sein des entreprises) ont suscité, depuis environ quinze ans, le développement rapide d'une catégorie professionnelle, jusque-là embryonnaire. Ce nouveau « métier » consiste à aider des individus à sortir d'une situation professionnelle insatisfaisante, par un travail d'orientation, de bilan, d'accompagnement à l'insertion, voire, pour emprunter le jargon en usage, de « remotivation » ou de « redynamisation ».

Le travail et le rapport subjectif au travail semblent ainsi devoir être au cœur de l'activité et des savoirs construits par ces praticiens. En réalité, les choses sont plus complexes, et si, de fait, ces professionnels accumulent un « matériel » original, celui-ci reste pour l'essentiel inexploité. Une série d'obstacles, que je tenterai de repérer dans une première partie,

Christine Revuz est maître de conférences en psychologie du travail au CNAM et psychanalyste.

nuisent à l'élaboration théorique par les professionnels de leur expérience qui n'a, de ce fait, aucune visibilité pour les diverses catégories de chercheurs intéressés par le travail. Je montrerai ensuite que l'écoute des personnes en difficulté professionnelle, en mobilisant d'autres démarches que celles qui sont familières aux chercheurs, permet de poser sur le travail un regard différent. J'essaierai enfin, à partir de cette « clinique du rapport au travail », de dégager quelques pistes d'investigation. Mais revenons pour l'instant à ceux qui l'inventent au quotidien.

■ Un métier en construction ■

Par-delà la diversité des dénominations, des statuts¹ institutionnels et des formations initiales², ces professionnels ont un espace d'action relativement homogène parce qu'étroitement encadré par les contraintes économiques et les dispositifs étatiques de gestion de l'emploi. Cependant, la réalité institutionnelle éclatée, voire conflictuelle, dans laquelle ils interviennent³, et l'exercice essentiellement solitaire⁴ de l'activité, freinent l'identification d'un (à un) métier.

La constitution de cette activité en métier identifié est aussi entravée par l'impossibilité d'en projeter une image idéale et pérenne. La lutte contre

1. On parle de « psychologues du travail » à l'AFPA, de « conseillers de bilans » dans les CIBC (centres interinstitutionnels de bilan de compétences). Les « conseillers professionnels » de l'ANPE sont devenus « conseillers principaux » à la faveur d'une redéfinition ambiguë de leurs fonctions. Mais on trouve aussi des professionnels du conseil professionnel dans les GRETA, les PAIO (permanence d'accueil, information et orientation), les missions locales, les antennes de l'association Retravailler, sans parler des multiples structures dont les activités occupent un espace indéfini au carrefour de la formation, du soutien thérapeutique, du travail social et du caritatif. Les statuts de ces professionnels sont divers (fonctionnaires, CDI avec garantie de l'emploi, CDD, vacataires), leurs rémunérations varient presque du simple au triple. Dans la suite de cet article, je parlerai, par convention, de « conseillers professionnels » pour désigner l'ensemble de ces spécialistes liés au service public de l'emploi. Je n'aborde pas ici les problèmes, en partie similaires, que posent les pratiques de leurs homologues qui travaillent au sein des entreprises dans des services d'orientation, de gestion prévisionnelle de l'emploi, etc.

2. Les psychologues de l'AFPA sont désormais recrutés avec un DESS de psychologie (clinique, du travail, expérimentale, etc.). Dans les autres institutions, les recrutements sont plus éclectiques – notamment à l'ANPE qui recrute sur concours à niveau d'étude donné –, mais font cependant une belle part aux psychologues à côté des formateurs, des spécialistes du recrutement ou de la GRH.

3. Les conseillers appartiennent à des institutions qui entretiennent entre elles des relations variées. Parfois régies par un principe de division du travail, comme c'est le cas entre l'ANPE et les prestataires de suivi personnalisé ou de sessions d'orientation, ces relations peuvent aussi l'être par un principe de concurrence, notamment dans le cadre des procédures d'« agrément » par les pouvoirs publics.

4. Le travail s'effectue le plus souvent dans le cadre d'une relation duelle conseiller/consultant, éventuellement assortie de séquences de groupe. Dans tous les cas, le travail est rarement régulé par une réflexion d'équipe officiellement instituée.

la maladie, l'adaptation des compétences par exemple, peuvent apparaître aux infirmières, aux formateurs d'adultes comme un horizon anthropologique stable qui justifie la cristallisation d'un métier. Le chômage, à l'inverse, apparaît – encore ? – comme une malédiction sociale provisoire, évitable. L'idéal paradoxal des conseillers professionnels pourrait être de voir leur activité disparaître⁵, s'ils n'avaient l'intuition qu'au-delà de la conjoncture économique leur travail est en prise sur des mutations profondes et structurelles du travail et du marché de l'emploi.

Cependant, chacun accumule une expérience aussi riche que lourde, qui cherche une issue dans la parole, dans une réflexion collective sur la pratique, parfois dans l'écriture⁶, créant potentiellement les conditions d'une visibilité sociale du métier. Mais cette prise de parole obéit à des nécessités plus immédiates : les praticiens construisent en marchant un professionnalisme encore hésitant qui ne les empêche nullement d'être rongés par la souffrance de leurs consultants⁷, et par leur propre impuissance à modifier les déterminants sociaux de cette souffrance. La réflexion collective sur la pratique apparaît donc à la fois comme un instrument de professionnalisation et comme un moyen d'élaboration psychique de la souffrance (Dejours, 1993b ; Revuz, 1993b).

Mais cette parole sur la pratique ne peut se déployer en circuit fermé. Les conseillers en sont bien conscients qui cherchent avidement, à l'extérieur de leur milieu, des formations, des repères théoriques, des intervenants capables d'éclairer leur pratique.

Cette quête se solde souvent par un demi-échec ou par un constat de malentendu, et tandis que les praticiens restent bredouilles, leur expérience clinique d'une richesse incomparable n'irrigue pas plus la réflexion des chercheurs qu'elle n'inspire les responsables institutionnels chargés d'inventer les pratiques de « traitement » du chômage. Ce malentendu persistant dans un champ où les enjeux sociaux sont aussi vifs, où l'armée des chercheurs engagés sur ces questions enfle parallèlement à celle des praticiens de terrain, ne peut s'expliquer seulement par le clivage aussi traditionnel que contestable entre théorie et pratique (Clot, 1993).

Il semble que la difficulté tienne plutôt au fait que, plus que d'autres, les praticiens du conseil professionnel manipulent quotidiennement, dans l'urgence de l'action, des concepts qui sont au cœur des débats scientifiques comme ils sont au cœur des enjeux politiques et sociaux. Or, ils le font à partir d'une clinique, celle du rapport subjectif au travail qui, si on veut bien

5. Ce que les agents de l'ANPE exprimaient couramment, il y a quelques années encore, en ironisant : « Nous ne serons jamais au chômage puisque, quand il n'y aura plus de chômeurs, nous aussi nous pourrions trouver un emploi ! ».

6. Voir le n° 108 d'*Education permanente* qui regroupe, sur le thème « Bilan orientation », des contributions de praticiens de l'AFPA, l'ANPE, l'Education nationale.

7. C'est ainsi qu'on désigne en général les personnes reçues par les conseillers.

la prendre en compte, est de nature à ébranler les rapports de force établis au sein des disciplines mobilisées par l'étude du travail humain.

■ Une rencontre chercheurs/praticiens ■ imminente ?

On pourrait penser que la rencontre, en elle-même toujours problématique, entre les questions issues de la pratique et les questionnements qui produisent un objet de recherche serait facilitée par le fait que, dans le cas qui nous occupe, la distance entre praticiens et chercheurs est particulièrement réduite.

Les conseillers professionnels ont tous suivi des études qui les ont, plus ou moins, familiarisés avec le maniement des concepts scientifiques ; une certaine aisance dans le maniement du langage, et l'exercice quotidien de l'aide à l'explicitation devraient les rendre plus aptes que quiconque à interpellier les chercheurs. Paradoxalement il n'en est rien.

L'aisance dans la verbalisation n'assure pas en soi le passage de la « rhétorique narrative » (Clot, 1993) à une problématisation de l'expérience. La familiarité avec les concepts, quant à elle, risque de faire s'embourber la parole dans un verbiage convenu qui ne doit plus rien à l'expérience vive. En cela, les conseillers professionnels ne sont ni mieux ni plus mal lotis que leurs collègues « psy » confrontés au difficile mais nécessaire nouage de la clinique et de la théorie.

Mais pour les conseillers professionnels, les difficultés ne s'arrêtent pas là, ou plus exactement, elles ont commencé bien en amont, dans la mesure où leur pratique fait surgir des questions sur la compétence, sur la connaissance du travail, sur la genèse de la relation de l'individu au travail, qui ne sauraient s'adresser à **une** discipline, à **une** théorie de référence, mais qui convoquent au contraire une série de disciplines au point où elles se confrontent et cherchent l'articulation hasardeuse de leurs objets respectifs.

La psychologie, la sociologie du travail ou celle des organisations, l'ergonomie, éclairent les pratiques d'orientation ou de bilan comme le soleil éclaire la Terre, en plongeant dans la nuit des continents entiers, et les chercheurs, qu'ils soient pressentis pour « faire des apports » (de connaissance) ou pour animer des « groupes d'analyse des pratiques », risquent toujours de passer à côté de la spécificité de l'activité de travail des conseillers, et de proposer des modèles de pensée ou d'action inadéquats. Il en va ainsi, par exemple, des psychanalystes qui viennent candidement faire un travail de « supervision » sans s'interroger sur les particularités du positionnement du conseiller, ni sur la spécificité de l'objet mis en travail dans la relation conseiller/consultant. Ils importent alors, dans la réflexion, le modèle de la cure analytique classique, accentuant jusqu'à l'insupportable le sentiment d'impuissance des conseillers, convaincus d'occuper une position bâtarde, perpétuellement en porte à faux.

La question du cadre dans lequel le conseiller inscrit la relation est centrale, mais elle est aussi fort épineuse. Elle ne peut trouver de réponse toute faite ni dans les savoirs disciplinaires constitués, ni dans les pratiques plus ou moins connexes d'autres corps de métiers (sociologues, psychologues cliniciens, travailleurs sociaux, etc.).

Apporter plus d'intelligibilité aux pratiques des conseillers suppose donc que les chercheurs, quelle que soit leur discipline, acceptent que leurs repères théoriques et méthodologiques soient gauchis par la rencontre avec ces professionnels qui, de fait, sont des praticiens-chercheurs. Les conseillers professionnels, au regard des questions que posent aux chercheurs le travail et le rapport subjectif au travail, ne sont pas des travailleurs comme les autres puisque, par un effet d'emboîtement, leur activité consiste précisément en une investigation du travail et du rapport au travail de ceux qu'ils reçoivent. Travailler consiste, pour eux, à mener avec le consultant une analyse approfondie de son itinéraire professionnel, à déplier les tâches accomplies pour repérer les compétences mises en œuvre, à cerner les caractéristiques techniques, relationnelles, statutaires, des situations de travail investies positivement ou négativement. Cette mise en mots implique les deux sujets dans une relation marquée par des mouvements transférentiels forts où les enjeux sont vifs : savoir sur le travail, les métiers, le marché de l'emploi, mais aussi « savoir » sur le Sujet⁸. Les conseillers font quotidiennement l'expérience du piège que constitue, pour le consultant comme pour eux-mêmes, une demande de savoir non articulée à un effort d'élaboration de son vécu singulier. Le développement du conseil professionnel inscrit donc, à son principe même, des interrogations sur l'implication subjective dans la production de « connaissances » sur/avec des personnes, qui sont certes présentes dans les préoccupations des chercheurs, mais qui sont loin d'y revêtir le caractère d'urgence pratique qu'elles ont dans chaque microdécision quotidienne du conseiller.

Ainsi, la pratique des conseillers convoque les chercheurs à la pointe de leurs élaborations conceptuelles et épistémologiques, sur un terrain qui constitue un observatoire privilégié des évolutions du travail, de l'emploi, des modes de gestion du personnel.

On comprend, dès lors, que ce milieu professionnel ne peut être, pour les chercheurs, un « terrain » comme les autres. Il ne peut être abordé que dans le cadre d'une coopération, au sein de ce qu'Yves Clot appelle, après Oddone, une « communauté scientifique élargie ». Aux choix théoriques et éthiques qui sous-tendent une telle conception de la recherche sur le travail, s'ajoute ici une autre dimension : l'activité des conseillers est essentiellement relationnelle. Parler à un chercheur de cette activité, c'est le placer en

8. Les conseillers s'entendent souvent dire : « Dites-moi ce que je dois faire », « dites-moi pour quoi je suis fait », « comment vous me voyez ? », etc.

position tierce, et par là même, instaurer une nouvelle relation, de nouveaux transferts, de nouveaux enjeux de savoir. Si le chercheur reste sourd à cette dynamique relationnelle, il ne pourra rien entendre de ce qui est au cœur de l'activité des conseillers. S'il la prend en compte, il devra bien, lui aussi, se laisser marquer par la parole des conseillers et rendre compte de ses effets sur sa propre subjectivité.

Sans doute les chercheurs sont-ils très diversement prêts à s'engager dans des démarches qui modifient aussi radicalement les conditions de la production et de l'usage social du Savoir, et qui interrogent la notion même de Savoir. Mais il serait vain de croire que, de leur côté, les conseillers professionnels sont prêts à s'inscrire aisément dans une telle dynamique.

■ Des professionnels tiraillés entre ■ démarche clinique et expertise

La difficulté, pour les conseillers professionnels, de revendiquer la dimension de théorisation inséparable de leur pratique est exacerbée par le fait que leur activité est encadrée par des dispositifs d'intervention, des « outils », des modalités d'évaluation de leur travail, dont les référents théoriques sont aux antipodes de la logique épistémologique évoquée plus haut (Revuz, 1992, 1993a). La volonté d'objectivation des sujets et des compétences à travers des procédures techniques héritées de la psychologie du travail classique, et renforcées par les pratiques dominantes de recrutement et de gestion du personnel marquent fortement le milieu comme étant la seule ressource opératoire disponible même si, au jour le jour, les praticiens font l'épreuve de l'inanité de cette « expertise ».

La remise en cause des outils et des théories qui les justifient est, par ailleurs, d'autant plus difficile que celles-ci sont soustraites au débat d'idée par la naturalisation dont elles font l'objet dans les textes réglementaires⁹, ou dans les modalités d'organisation du travail au sein des institutions. Infiltrant insidieusement les cadres institutionnels, économiques, techniques du travail, ces référents théoriques contrarient triplement l'exercice de la pensée, par le coup de force idéologique que constitue leur imposition, par les logiques d'organisation du travail qu'elles inspirent et qui ne font aucune place instituée à la réflexion collective, et enfin par la réduction du contenu du travail à une succession préprogrammée d'opérations techniques¹⁰, qui dénie l'importance de la dynamique relationnelle et la nécessaire élaboration de ce qui s'y joue.

9. Voir, par exemple, le texte de loi sur le bilan de compétences paru au *JO* en novembre 1992.

10. On voit ainsi des processus de bilan découpés en plusieurs phases assurées successivement par des conseillers différents (en fonction de leurs compétences respectives ?). A une exploration de l'« histoire de vie » peut ainsi succéder le « repérage des acquis », ou l'investigation des « intérêts et motivations », etc.

Même s'il n'y a que très rarement, dans ce milieu, de véritable prescription du travail, la logique de procéduralisation centrée sur l'évaluation des personnes se trouve renforcée par deux facteurs.

Le premier tient à la « pression du flux ». Celle-ci peut emprunter deux visages : celui du flux physique de personnes sollicitant un entretien, celui de la régulation du flux par les contraintes économiques de l'institution. Dans les deux cas, la logique quantitative pèse dans le sens d'une standardisation des prestations au détriment d'une disponibilité à la singularité des situations individuelles et à une démarche d'investigation perçue comme trop consommatrice de temps.

A cette pression du nombre – qui s'accroît continuellement depuis des années – s'ajoute un second facteur de « repli » sur l'expertise technique : les conseillers professionnels qui reçoivent à longueur de journée des personnes en situation professionnelle difficile – avec le cortège de problèmes matériels inextricables, de souffrance, d'angoisse, que cela comporte – font un travail harassant et, à bien des égards, désespérant. Ils ne sont soutenus dans l'exercice de leur action ni par un idéal professionnel clairement repéré, ni par la reconnaissance sociale et institutionnelle du caractère délicat et douloureux de leur travail, ni par l'existence d'un espace collectif d'élaboration de cette souffrance. On conçoit que, dans ces conditions, le retrait sur des positions techniciennes soit un mode de protection fréquemment utilisé, et qu'en même temps, il soit si rarement rationalisé par le recours à des arguments théoriques pourtant largement disponibles dans ce milieu. Le recours aux tests, aux « outils » en tous genres, suscite un discours embarrassé où se mêlent la mauvaise conscience, l'invocation d'un « réalisme » et la description du « détournement » des tests dans le sens de la clinique.

Il y aurait beaucoup à dire et à comprendre sur l'ambivalence des conseillers, tiraillés entre ce que les outils promettent d'efficacité technique indiscutable, et donc d'expertise socialement reconnue, et la conscience intime que ce qu'ils tentent de débrouiller au quotidien est beaucoup plus compliqué que ce que les « outils » permettent de saisir, mais aussi beaucoup plus conflictuel tant sur le plan intrapsychique que sur le plan social.

■ Vers une clinique du rapport subjectif ■ au travail

J'ai tenté ailleurs d'analyser comment le balancement entre les postures contradictoires dans la relation au consultant s'appuie sur un corpus théorique et méthodologique très hétéroclite (Revuz, 1992). Il m'avait semblé, à l'époque, que les théorisations spontanées des praticiens marquaient en creux la nécessité d'une psychologie du travail clinique capable d'édifier sur d'autres bases le professionnalisme des conseillers. Me démarquant tout à la fois du modèle psychothérapeutique et de l'entretien strictement finalisé sur la recherche de solutions concrètes (en termes d'emploi, de formation, de soins médicaux, d'aide sociale, etc.), je proposais de faire de l'investiga-

tion sur le rapport au travail des consultants le cœur de l'activité du conseiller.

Le rapport au travail articule la problématique psychique d'une personne aux dimensions économiques, techniques, organisationnelles, sociales du travail, telles qu'elle a pu les appréhender dans son expérience personnelle, ou les percevoir réfractées dans les discours ou les manières d'être de proches. Ces différents éléments, dont aucun n'est en lui-même aisément accessible à la pensée et à la verbalisation, s'enchevêtrent dans le vécu du travail (ou du non-travail). Il n'est facile pour personne de repérer et d'analyser les différents déterminants de son rapport actuel au travail, de percevoir quelle dialectique s'instaure entre eux. On conçoit qu'une personne vivant douloureusement ses difficultés professionnelles réduise sa situation à des déterminants conjoncturels – ce qui la laisse sans ressort face à une « fatalité » externe – ou, à l'inverse, s'abandonne à une explication purement psychologique qui ne facilite pas l'accès à la réalité du travail, du marché de l'emploi et des marges de manœuvre qu'il comporte. Chacun privilégie – systématiquement ou non – l'un ou l'autre de ces systèmes d'explication en fonction de sa dialectique propre, c'est-à-dire de la manière singulière dont processus de subjectivation et processus d'individuation sociale (Bertrand *et al.*, 1987) se sont trouvés – pour lui comme pour chacun – inextricablement liés. Les va-et-vient constants de la parole des consultants entre les aspects les plus « privés » de leur existence et les considérations économiques, politiques ou techniques sur leur travail passé ou leur recherche d'emploi, manifestent combien les modalités de l'intrication entre histoire individuelle et histoire sociale sont au cœur de la souffrance actuelle.

Le repérage, par le sujet, de ces modalités, de la manière dont elles ont marqué son histoire scolaire et professionnelle, mais aussi du mode sur lequel il vit dans le présent sa situation de travail ou sa recherche d'emploi, apparaît comme un levier essentiel pour que quelque chose change au niveau de son inscription dans la réalité sociale. Ce changement ne doit pas nécessairement s'entendre en termes de retour à l'emploi ou autre « issue positive » (le marché du travail est d'une cruauté tout à fait réelle), ni en termes d'apaisement de la souffrance psychique (le cadre temporel des entretiens n'autorise pas ce genre d'ambition¹¹). Le changement visé doit plutôt s'entendre en termes de réactivation de la dialectique par laquelle le sujet interprète l'univers social pour y jouer quelque chose d'un désir qui demeure largement énigmatique. Ce changement s'instaure par ailleurs au sein d'une relation où le consultant est reconnu dans sa double qualité de sujet et de citoyen, sans qu'intervienne aucun jugement de valeur sur ce qu'il peut

11. La durée des entretiens varie de quelques minutes (accueil sur le flux à l'ANPE) à une quinzaine d'heures pour les bilans. Les prestations de suivi peuvent aller jusqu'à un entretien hebdomadaire sur une période de trois mois, mais elles concernent un très petit nombre de personnes.

dire ou faire, ni aucune opinion a priori sur ce qu'il conviendrait qu'il fasse¹².

Ces hypothèses de travail – si frustes soient-elles – guident, depuis plusieurs années, une activité clinique à deux niveaux. D'un côté un travail « d'analyse des pratiques » mené avec des conseillers de diverses institutions, de l'autre, dans un cadre associatif, une « consultation » ouverte aux personnes en difficulté professionnelle. Ces deux chantiers mettent à l'épreuve les hypothèses évoquées plus haut et posent de multiples questions ; je voudrais, maintenant, en formuler quelques-unes.

■ Quelques questions sur la place du travail ■ dans la vie psychique

Tout d'abord, si la question du « rapport au travail » est centrale dans l'activité des conseillers professionnels, en quoi leur écoute construit-elle un objet « travail » différent de celui qui apparaît dans des investigations elles aussi centrées sur le rapport subjectif au travail, mais conduites, sur le lieu du travail, auprès de salariés en cours d'emploi ?

A l'évidence, la manière d'aborder la question est différente puisque, dans la quasi-totalité des cas, le problème de l'emploi est premier dans la demande adressée au conseiller¹³. Pour autant, la question du travail proprement dit ne disparaît pas du discours des consultants. Pas plus que la dimension de l'emploi ou du revenu n'est absente de la manière dont les salariés parlent de leur travail. Cette mise à distance forcée par rapport aux situations de travail produit cependant des effets, tant dans le discours des consultants et dans l'écoute des conseillers que dans les approches des chercheurs.

Tout se passe en effet comme s'il n'y avait pas de continuité possible de la réflexion sur le travail de part et d'autre de la ligne qui sépare travailleurs et chômeurs, comme si le point de vue du chômeur sur le travail, perdu ou recherché, ne pouvait rien apprendre aux spécialistes du travail. Dans les pratiques des conseillers, ce clivage renforce la tendance à penser le travail dans les catégories abstraites de la gestion de l'emploi, des répertoires de métier, aux dépens d'une attention à l'activité réelle de travail.

12. On touche ici à de redoutables problèmes de cadre. Le conseiller dispose en effet d'informations (allocations, mesures d'aide à l'embauche, possibilités de formation, etc.) qui ne sont ni très accessibles, ni aisément décodables, et qu'il faut mettre à disposition sans pour autant basculer dans une logique diagnostic/remède. Certains conseillers ont par ailleurs une position délicate puisqu'ils sont en même temps représentants des pouvoirs publics (comme ce fut le cas dans l'opération 900 000 chômeurs de longue durée), et à ce titre, investis d'une mission de contrôle.

13. Même dans le cas de consultants salariés (qu'ils viennent de leur propre chef ou à l'initiative de l'employeur), il est rare que le travail de « bilan » s'effectue « à froid », hors de toute interrogation sur l'emploi.

Cette divergence des univers conceptuels est en soi un facteur d'exclusion, car les logiques qui dominent les pratiques d'orientation et de bilan ne permettent pas au chômeur de repenser son expérience professionnelle. Cette élaboration est pourtant nécessaire, tant pour maîtriser la souffrance liée à la rupture que pour se ressaisir des compétences acquises et qu'il faudra expliciter pour que l'expérience accumulée ne soit pas anéantie dans la recherche d'un nouvel emploi. Si les spécialistes du travail s'intéressent si peu à ce qu'en disent les chômeurs, si les spécialistes du chômage ont si peu recours aux résultats des analyses du travail, c'est peut-être parce que le discours des chômeurs sur le travail pose des questions qui débordent le champ et les présupposés de l'analyse du travail.

La perte d'un ancrage professionnel stable oblige en effet le sujet à reconsidérer sa participation au lien social, et par là même à replacer la question du travail dans un horizon anthropologique plus vaste. Privé de travail et contraint de repenser sa place, le chômeur repense la société. L'issue de ce travail de pensée dépend beaucoup des appuis qu'il peut trouver dans l'environnement social. Or, celui-ci est plus prodigue de « soutien psychologique » (visant une détresse individuelle) que de coopération intellectuelle pour penser la crise du travail et les dangers qu'elle fait planer sur la citoyenneté. L'effondrement psychologique d'un grand nombre de chômeurs, et notamment de ceux que leur trajectoire sociale ne préparait pas à cette éventualité, s'explique en grande partie par ce déficit de pensée au plan politique et social, qui fait le lit d'une culpabilisation individuelle.

Le risque de repli sur soi est d'autant plus fort que la rupture avec le collectif de travail est aussi rupture avec les mécanismes collectifs de défense que celui-ci supportait. Sans doute n'a-t-il plus à se défendre contre les effets délétères de l'organisation du travail¹⁴ (Dejours, 1993a), mais la perte de l'appartenance au groupe libère aussi des conflits qui se trouvaient tant bien que mal stabilisés, et qui envahissent alors la scène, accréditant la tendance à faire du chômage une maladie psychique. En réalité, ce qui apparaît alors au grand jour, c'est l'importance du travail comme facteur de liaison au sein de l'économie... psychique. Le travail ne supprime pas les conflits psychiques, il les contient, aux deux sens du terme. Mais à quelles conditions cette fonction du travail peut-elle être appréhendée ? La logique de production de savoir, qui est celle des chercheurs, ne les conduit-elle pas à privilégier les dimensions objectives du travail, laissant à l'horizon, c'est-à-dire hors d'atteinte, ce qui organise le rapport subjectif au travail ? Celui-ci peut-il être saisi autrement que dans les effets de vérité qui surgissent au fil d'une parole énoncée en première personne et entendue avec le minimum de catégories préconstruites.

14. Il doit en revanche se débattre, dans la solitude, avec l'organisation du « non-travail », ce qui est, en soi, une tâche ardue.

■ L'opacité du signifiant « travail » ■

C'est ainsi que, dans l'écoute pratiquée par les conseillers, le mot « travail » ne fonctionne pas d'abord comme un concept, mais comme un signifiant dont on cherche à savoir à quoi il renvoie pour un consultant donné. Il importe d'autant plus d'affirmer cette opacité du signifiant que la situation d'entretien et les attentes perçues ou présumées de l'interlocuteur (conseiller ou enquêteur) modèlent toujours peu ou prou la parole des personnes (demandeur d'emploi ou salarié). La prudence, toujours requise, vis-à-vis de ces parasitages doit redoubler quand la personne est socialement désignée par son statut de « demandeur », et qu'elle doit constamment ajuster sa parole aux attentes de ceux (employeurs potentiels, ASSEDIC, conseillers) censés détenir ce qu'elle demande. Oubliant un instant les enjeux théoriques d'une délimitation du concept de travail¹⁵, le conseiller doit laisser se déplier les significations qui – pour un consultant donné et dans un moment historique donné – ont sédimenté dans le mot travail, quitte à être un peu désarçonné par le contenu et l'organisation du champ sémantique qu'il découvre.

Il en va ainsi de la distinction classique entre revenu, emploi et travail. Il s'agit là de catégories proposées par l'économie ou la sociologie qui, même si elles infiltrent le discours des consultants, rendent très imparfaitement compte de la manière dont ceux-ci thématisent spontanément leur rapport au travail¹⁶. Lorsqu'un chômeur ou un salarié en reconversion retrace son itinéraire professionnel, il fait intervenir, dans la manière dont il caractérise et évalue les situations successives qu'il a occupées, une série d'éléments qui appartiennent à des registres différents mais ne fonctionnent pas comme des entités discrètes. Une situation de travail n'est pas caractérisée par la pondération d'aspects positifs et négatifs disjoints les uns aux autres et relevant des trois catégories évoquées plus haut, c'est plutôt un nouage effectué par le sujet et qui confère à cette situation un sens global, défini pour lui seul.

Une comptable d'entreprise apprécie son travail mais estime ne pas être reconnue à sa juste valeur. Elle fait un bilan de compétence dans l'idée de se reconvertir. Son projet est de travailler dans une association dont l'action, socialement valorisée, donnera à son travail une image gratifiante et un surcroît de sens. L'élaboration poussée de ce projet fait buter la personne sur l'écart entre les salaires du privé et ceux du secteur associatif. La perte de salaire étant jugée insurmontable, la personne se retourne vers son entreprise et, forte de la réassurance sur ses compétences, produite par le bilan, négocie, à salaire égal, un rôle de formatrice vis-à-vis de ses collègues de travail.

15. Voir, à ce propos, le n° 16 de *Futur antérieur* et les textes du colloque interdisciplinaire « Travail : recherche et prospective ».

16. Ce constat n'est pas sans importance à un moment où se multiplient les formes de dissociation de ces trois dimensions : revenus de substitution sans emploi ni travail, travail sans emploi (au noir, à la tâche dans des missions brèves), travail sans revenu (de nombreux chômeurs se « reconvertissent » dans le bénévolat associatif, en particulier dans le secteur de l'insertion).

On voit, à travers cet exemple ¹⁷, comment le furet court des aspects statutaires aux aspects salariaux en passant par les dimensions techniques et éthiques, comme si tous ces éléments en apparence disparates se trouvaient pris dans la même chaîne d'équivalence symbolique. Encore faut-il préciser que le principe de ces équivalences est imprévisible parce qu'il est le produit de l'organisation signifiante propre à une personne, et ne peut donc se déduire mécaniquement des systèmes de repères et de valorisation socialement construits qui s'y trouvent cependant accommodés.

Quels sont donc les points privilégiés où s'opère ce nouage symbolique entre des éléments de la réalité sociotechnique du travail et des éléments de la vie psychique du sujet ? Pour répondre à cette question, il faudrait beaucoup plus que la clinique balbutiante qui est la nôtre. Le repérage – fort grossier – que je propose ici vise surtout à alimenter le débat et à encourager l'écoute attentive de ce que les consultants disent du travail.

■ Quatre points de nouage ■

Une première série de fils se nouent autour de la question de l'**Avoir**. Avoir de l'argent, avoir un emploi.

En première lecture, il pourrait sembler qu'on se situe ici au niveau du besoin, de la sécurité matérielle de base. Mais, ici comme toujours, la notion de besoin fuit entre les doigts lorsqu'on prétend l'appliquer au sujet social et au sujet psychique.

Le « besoin » d'argent renvoie, bien sûr, à la construction sociale du besoin à travers les styles de consommation, mais il renvoie aussi au rapport du sujet à l'argent, dont la psychanalyse montre comment il s'inscrit dans les ramifications complexes de chaînes signifiantes inconscientes. Si cette dernière dimension ne fait qu'affleurer dans la plupart des entretiens, on entend presque toujours, en revanche, comment les variations du niveau de salaire, la menace de perdre le revenu d'un travail, de devoir vivre avec une « allocation » réactivent fortement la question de la **place**. Place dans le triangle œdipien, place dans la fratrie, place parmi les vivants dans certains cas. Il se joue là quelque chose de vital, et il n'est pas rare que la perte d'emploi provoque une décompensation grave. L'idée que le licenciement exige un « travail de deuil » a fait fortune parmi les conseillers qui s'emploient, non sans rudesse parfois, à accélérer ce travail au nom du « principe de réalité ». Ces emprunts au vocabulaire psychanalytique ne sont peut-être qu'un habillage de hasard pour de banales exhortations à s'adapter à la réalité sociale, mais ils signalent aussi une question : que perd-on en perdant son travail ? La réponse n'est certainement pas univoque. Un indice de cette complexité est fourni par les multiples manières de définir ou d'occuper sa place dans le travail. On voit ainsi des personnes qui ne peuvent occuper que des positions professionnelles marginales. Ce peut être la figure de

17. Exemple emprunté à la pratique de Roberte Coulet, psychologue du travail à l'AFPA.

l'expert, du « marginal sécant », places de solitaire, volontiers teintées d'héroïsme, où l'enjeu est d'être indispensable, bien qu'étranger, aux liens d'appartenance et de dépendance qui structurent le(s) collectif(s) dans/pour lesquels on travaille, avec toute la fragilité inhérente à ce type de place. D'autres, au contraire, sacrifient tout (niveau de salaire, intérêt du travail, possibilités d'évolution) à la certitude d'avoir et de conserver une place. L'angoisse qu'il s'agit ainsi d'apaiser n'en continuera pas moins d'affecter le vécu au travail, et notamment la manière de vivre l'appartenance au collectif. Pour d'autres encore, la seule place possible est celle du chef, qu'ils parviennent ou non à occuper une telle place.

Dans tous les cas, avoir **une** « place », pour reprendre le terme populaire auquel s'est substitué le mot emploi, c'est avoir **sa** place – quelle qu'elle soit – parmi les autres, et se trouver ainsi mis en demeure d'élaborer une manière **d'être avec** les autres.

On saisit là un deuxième écheveau, que l'on ne peut séparer totalement du premier et qui renvoie à l'ensemble des relations qui s'établissent dans le milieu de travail : relations hiérarchiques, relations de coopération dans l'effectuation du travail, ou relations qui se nouent par affinité sur le lieu du travail. Il n'est pas rare – en entretien de bilan – de rencontrer des personnes qui développent à ce niveau une souffrance intolérable pour elles-mêmes comme pour leur entourage, et qui se retrouvent durablement au chômage en dépit d'une compétence valide et reconnue. On voit aussi s'organiser des microcultures relationnelles qui spécifient le type de fonctionnement social acceptable par le collectif. Ainsi, d'un collège à un autre, d'une tranche de centrale nucléaire à une autre, en dépit des fortes similitudes engendrées par des systèmes de contraintes identiques, on rencontrera des univers relationnels irrespirables pour certaines personnes, satisfaisants pour d'autres. La manière de faire interférer ou non vie privée et vie professionnelle, le style de relations qui s'instaurent entre collègues (degré de familiarité, engagement ou non dans des liens forts, manière de traiter la différence des sexes au travail, etc.) sont des points d'achoppements fréquemment évoqués, notamment par les femmes.

De la même manière, les modalités collectives de défense organisent le groupe autour de comportements et de discours dominants qui peuvent entrer en conflit avec ceux que la personne tend spontanément à développer. Le rejet du « marginal » sera ici d'autant plus violent qu'on se rapproche de l'activité de travail proprement dite, et donc des points névralgiques pour l'existence du collectif (Cru, 1988). Il n'est pas rare de voir en bilan des demandes de reconversion liées non pas au rejet du métier mais à celui des « mentalités » développées dans ce métier. Ce joli mot renvoie à la manière dont le collectif produit tout à la fois les normes qui régissent les relations entre les personnes mais aussi celles qui régissent le rapport à l'activité, au client, les critères du bon travail, etc. On est ici dans ce que Christophe Dejours appelle l'activité déontique du collectif de travail, c'est-à-dire de l'élaboration collective des normes de travail. Lorsque l'individu ne se « retrouve » pas dans ce système de normes, c'est la possibilité même d'appartenir au collectif, d'en **être**, qui se trouve mise en question.

On aborde ainsi un troisième écheveau de significations qui s'organisent autour d'énoncés du type : « Je suis maçon » ; « je suis secrétaire à la » ; mais aussi « je suis cadre au chômage » ou « je travaille à Rungis ».

Ces énoncés sont la réponse attendue à des questions du type : « Que faites-vous dans la vie ? »¹⁸. La dissymétrie syntaxique entre la question et la réponse (on répond par un « attribut du sujet » à une question qui portait sur un « complément d'objet ») inscrit bien la question du travail dans les vacillations de la construction du sujet dans son rapport à l'objet.

Encore faut-il s'entendre sur le sens que l'on donne à ces termes. Il en va de même des termes d'« identité » (professionnelle, catégorielle, de métier...) et d'« identification » (au collectif, à l'entreprise...) fréquemment convoqués pour rendre compte de l'inscription du sujet dans l'univers du travail. Bien souvent, on désigne comme « identité » un ensemble de représentations et de comportements caractéristiques d'un groupe professionnel, l'identification n'étant que le processus par lequel le sujet adhère à – se reconnaît dans – ces traits caractéristiques (Dubar et Engrand, 1991). Ces définitions sont solidaires d'une conception pour laquelle un sujet unifié, un moi doté d'une identité suffisamment stable, entre dans des « transactions » intersubjectives, guidé par des projets, des stratégies.

Comment penser le rapport au métier, à l'entreprise, si au-delà de la consistance imaginaire du moi, on tente de prendre en compte la dimension des fonctionnements psychiques inconscients. « Lorsqu'il s'agit d'inconscient, nous ne sommes plus sur le terrain connu d'une personne parmi d'autres se mouvant dans l'habituel espace tridimensionnel, nous ne sommes plus au niveau de l'individu reconnu selon un ensemble de repères psychologiques et sociaux ; nous sommes ailleurs, dans le lieu impersonnel et inconscient de cet autre individu, très singulier, hétérogène, qualifié par Freud de “ ça psychique ” » (Nasio, 1992).

Si l'on admet que le travail mobilise le sujet psychique au-delà de l'adaptation à des comportements et à des systèmes de représentation déjà donnés dans la réalité sociale, il faut se demander comment ces éléments du monde social existent pour le sujet en tant que représentations psychiques inconscientes, et comment ils peuvent être objets d'identification, au sens freudien cette fois¹⁹.

Une fille de cheminot peut ne développer aucune identification (au sens psychologique) au métier de son père, mais développer une phobie du métro, des angoisses nocturnes et une incapacité opiniâtre à travailler. Ces symptômes signalent une identification inconsciente à la puissance sexuelle du père que son métier de roulant conduisait à rentrer chez lui en pleine nuit, sans que son désir de relations sexuelles soit émoussé par l'heure tardive.

18. Sur les diverses manières de décliner sa profession, voir Francis Kramarz. *Déclarer sa profession*.

19. Processus inconscient accompli par le moi lorsque celui-ci se transforme en un aspect de l'objet (Nasio, 1992, p. 147).

Le lien qui s'établit ainsi entre certaines caractéristiques du métier du père et certaines caractéristiques des relations sexuelles entre les parents imprime sa marque sur la manière dont l'enfant, puis l'adulte, investit l'activité de travail, mais on est ici bien loin de l'adhésion à une « culture de métier » qu'on désigne souvent en termes de « processus identitaires ».

On voit bien que l'homonymie entre la notion courante d'identification et le concept d'identification en psychanalyse est un piège. Si l'on ne prend pas la peine de distinguer ces deux niveaux, on assimile les objets sociaux (métier, poste, carrière) à des objets psychiques, c'est-à-dire qu'on perd la dimension proprement psychique et que l'on s'interdit d'entendre sous quelle forme ces objets participent à la dynamique pulsionnelle. Ce dernier niveau, cela dit, ne se laisse ni observer ni écouter directement. L'épaisseur des représentations et des discours sociaux sur les métiers, les secteurs d'activité, les statuts, ne facilite d'ailleurs pas l'accès à ce qui s'y trame de singulier, dans la mesure où ils offrent aux rationalisations tout un univers discursif en « prêt à parler ».

Il faut noter, de ce point de vue, l'inégalité foncière où l'on se trouve, selon qu'on appartient ou pas à une entreprise, une institution, un métier qui ont une visibilité sociale. Cette visibilité intervient incontestablement dans l'investissement du travail. On ne peut, en effet, se diriger sciemment vers des positions professionnelles dont on n'a, a priori, aucune représentation. Lorsqu'elles existent, ces représentations peuvent être très éloignées de la réalité du travail correspondant, et entretenir un décalage entre le « travail fantasmé » et le travail réel, d'autant plus douloureux que l'atteinte de cette position professionnelle a requis plus de détermination (études spécifiques, stratégie de promotion ou de mobilité, etc.).

La visibilité joue encore en termes de retour d'image sur la personne : les métiers, les institutions, les statuts sont plus ou moins valorisés socialement. Il y a des métiers qui s'affichent, d'autres qui se cachent, d'autres dont la visibilité est incertaine. Quel retour recueille celui qui énonce : « Je suis "étagère" ou je suis "prospecteur placier" »²⁰ ?

Il y a enfin des positions professionnelles qui rendent improbables les énoncés du type : « Je suis X » ou même « je travaille à/chez Y » parce que ce serait « trop vague » (technicien, employé), « ça ne vous dirait rien » (entreprise peu connue, spécialité très pointue), et qui imposent d'en passer par l'évocation du faire. Dans tous les cas, le sujet, s'il veut évoquer son travail, combinera ou choisira entre des énoncés identifiants de type : « Je suis X », et des énoncés qui portent sur **le faire**. Ce choix, cette pondération ne sont nullement déterminés par le niveau « objectif » de visibilité de la position professionnelle, ou par la richesse du discours social disponible à son

20. Dénomination, aujourd'hui abandonnée, de certains agents de l'ANPE. Un agent a rapporté, au cours de l'étude sur la souffrance au travail, comment ce nom de métier lui avait valu un éclat de rire suivi de la répartie cinglante : « Prospecteur-placier, pourquoi pas comique-troupiier ! ».

propos. Ils sont davantage fonction du mode d'inscription dans le travail, du type de rétribution symbolique qui apparaît déterminant pour le sujet au moment où il parle. L'un dira : « Je suis intérimaire à Orly », l'autre (ou le même à un autre moment) dira : « Je range les barquettes des repas pour les avions dans le frigo. C'est pas moi qui les prépare, je les ferme et je les range, c'est tout ».

L'insistance sur **la dimension du faire** déporte l'attention sur le travail proprement dit. Elle suppose toujours un déplacement dans le fonctionnement de la parole. Il ne s'agit plus ici de tabler sur des représentations supposées partagées, mais au contraire, de traverser celles-ci pour dire quelque chose de l'expérience singulière, marquer en quelle manière on prend part à la définition-redéfinition de son travail. En ce sens, dire le faire, c'est toujours, pour le sujet, s'engager dans un travail psychique complexe.

La difficulté à mettre en mot l'activité laborieuse est aujourd'hui si bien reconnue qu'elle fait l'objet, y compris dans certaines entreprises, d'un effort de remédiation systématique (Vermersch). Cette difficulté puise à plusieurs sources.

Dans un article consacré au rapport entre « activité symbolique et activité industrielle », Y. Schwartz met en évidence ce qui, dans ce « blocage de la parole », tient à la division du travail : « en tant qu' "exécutant" mis partiellement hors jeu du langage adéquat qui codifie le milieu et les principes de leur activité, les travailleurs peuvent en venir à sous-dimensionner eux-mêmes leur propre verbalisation du travail ». Les effets de cette « mise hors jeu du langage » se repèrent aisément dans le discours des consultants.

Lorsque, dans un entretien avec un chômeur, on tente de reconstituer son itinéraire professionnel, de retrouver les emplois successifs et le travail correspondant, on se heurte souvent à des béances de la mémoire que la « faiblesse des formations langagières » disponibles pour dire le travail (Boutet, 1993) ne saurait seule expliquer.

Une femme d'une quarantaine d'années tente de ressaisir un des épisodes (un an) de sa vie professionnelle. « J'étais perceuse » dit-elle. Après un long silence, et devant mon évidente perplexité, elle cherche à préciser. Dans un premier temps, aucun mot ne lui vient, puis c'est le geste qui revient. Elle mime et commente. « Je faisais des trous dans des plaques ». Sa main hésite : « Heureusement, ils étaient prépercés, mais pas tous pareil ». La résistance plus forte de certains trous hante encore sa main (près de huit années se sont écoulées). Impressionnée, je risque une question : « Des plaques comment ? » ; geste d'impuissance. Son époux, présent à l'entretien, propose : « En fer, en bois, en plastique ? » ; moue dubitative. Je reviens à la charge : « A quoi elles servaient ces plaques ? ». Ici, mon interlocutrice s'absente dans un bref moment de réflexion intense et jette soudain, très vite, sur un ton quasiment triomphant : « C'était des Delco, des **têtes** de Delco ». Le silence retombe, définitif. Je la sens fatiguée et je n'en mène pas large : j'ai le sentiment qu'elle vient de se livrer à un exercice périlleux en tentant de traduire ces souvenirs, si fortement imprimés dans le corps, en termes de fabrication d'un objet identifié. Périlleux parce qu'un abîme est là, entre ce geste – combien de fois répété ? – et ce cri « tête de Delco », que rien ne vient combler. Au point d'ailleurs que je ne suis pas sûre du tout qu'il s'agisse bien de fabriquer des Delcos, et que l'intonation jubilatoire avec laquelle

elle a prononcé le mot tête me fait associer sur la manière dont sa tête à elle était malmenée par ce travail.

Dans son cas, et dans bien d'autres, on a le sentiment de se heurter à une sorte d'amnésie qu'on pourrait peut-être dire traumatique. Traumatisme d'un licenciement après dix-huit années de vie « pour l'entreprise », traumatisme des conflits en tous genres, mais traumatisme surtout d'un interdit de parler, de penser, de comprendre. Les histoires professionnelles que l'on recueille dans les entretiens avec des chômeurs éveillent le même sentiment d'effroi que certaines histoires familiales d'enfants maltraités, bringuebalés, la même surprise que de la vie et du désir survivent à tant de misère non symbolisée. Dans les deux cas, la loi qui condamne les atteintes corporelles et les abus sexuels est très difficile à mettre en œuvre en raison de l'existence d'un lien de dépendance ; dans les deux cas, la violence symbolique, le non-respect de la personne et du citoyen s'exercent librement à l'intérieur du cadre légal (Frigul *et al.*, 1993). Le conseiller peut-il se défaire d'une position claire à l'égard de cette violence tolérée ou légale s'il prétend aider les personnes reçues à penser leur situation, et à la penser dans toute sa complexité ?

De fait, si les modes d'organisation du travail et de gestion du personnel inhibent fortement les processus de symbolisation, cette inhibition est paradoxalement renforcée par le fait que la réalité, toujours en partie imprévisible, de l'activité impose en permanence de réfléchir, inventer, comprendre. Mais la verbalisation se heurte ici à deux obstacles. D'une part, « l'anticipation permanente de l'activité par rapport à sa conceptualisation » (Schwartz, 1989) pose en elle-même un problème ; il faut, pour dire le travail, parvenir à expliciter des perceptions, des savoirs, des jugements, des raisonnements qui fonctionnent dans l'implicite. D'autre part, cette « anticipation » est faite d'« inventions » toujours plus ou moins transgressives par rapport à la prescription du travail, ce qui rend, note Schwartz, la verbalisation « relativement improbable » : « Il y a comme l'espace d'un débat subjectif et social dans le passage à l'acte (au dire) : assumer la phrase induit une situation ambiguë puisqu'elle va contre une description technique qui a une forte signification hiérarchique, tout en risquant d'offrir à ceux qui croient pouvoir se passer de l'intelligence des "exécutants" un renfort et une justification supplémentaire à leur principe de prescription unilatéralement descendante ».

Dire le travail, ce n'est donc pas seulement transgresser un interdit de parler et de penser, ce n'est pas seulement passer de l'implicite à l'explicite, c'est aussi s'autoriser une parole en première personne dans un univers conflictuel.

Le travail, en effet, n'est pas un « objet du monde », c'est un acte humain, social, et dire son travail, c'est toujours en même temps dire quelque chose de soi, de la manière intime dont on vit le rapport aux choses, aux autres, aux règles, à l'édifice social, de la manière donc chacun « pense la société pour y vivre », pour reprendre la formule de M. Godelier.

L'entretien de bilan ou d'orientation est un espace privilégié pour entendre la manière dont les personnes conceptualisent le travail, les réalités

socio-historiques auxquelles elles ont été et sont confrontées. Entre l'histoire individuelle au sens strict, et le travail comme réalité technique et sociale objective, s'intercale un espace singulier de représentation/fantasmatisation du social.

Les théorisations embryonnaires qui se déploient dans cet espace sont connectées à celles fournies par l'idéologie ou le discours savant, mais elles leur sont hétérogènes. Aussi hétérogènes que les théories sexuelles infantiles le sont aux représentations ou à la physiologie de la reproduction humaine. Ce sont pourtant, dans un cas comme dans l'autre, ces théorisations indigènes et largement inconscientes qui inspirent les comportements. Encore faut-il être attentif à cette dimension, la laisser se déployer et ne pas la réduire aux jeux de paramètres sociaux objectifs, le discours du sujet ne pouvant plus que broder sur le thème composé par les déterminismes (Bourdieu, 1993).

Ce qui est en cause dans l'élucidation de ce dernier aspect de la difficulté à dire le travail, ce n'est plus le passage de l'implicite à l'explicite, mais l'écoute de processus inconscients où le langage n'est pas l'instrument qui sert à « communiquer » sur un référent plus ou moins bien identifié, mais la chose même qu'il s'agit de mettre à jour.

S'il est clair, comme le dit Yves Schwartz, que « le langage est bien l'élément – et le seul – de la connaissance du travail », encore faut-il se mettre d'accord sur la manière dont on traite cet élément, sur la conception qu'on se donne des « fonction et champ de la parole et du langage ». En particulier, il convient de ne pas convoquer, pour rendre compte de la parole sur le travail, une linguistique ou une théorie du discours qui tablent sur un sujet plein, non clivé. La nécessité s'impose, pour aborder un fait de langue (et a fortiori pour traiter de la parole), de clarifier « des choix théoriques extérieurs au linguistique, concernant le sens, le sujet, et en particulier le statut de l'intentionnalité du second relativement au premier » (Authier-Revuz, 1992). Recueillir et analyser la parole sur le travail engage un sujet dans l'écoute d'un autre sujet, hors de toute transparence du langage et du sens de ce qui s'énonce. Le chercheur, qu'il soit linguiste, sociologue, ergonomiste, etc., peut-il ajuster son écoute, comme tente de le faire le conseiller professionnel, à cette conception du sujet et du langage ? Et s'il ne le fait pas, pourra-t-il entendre quelque chose à ce qui se dit et qui met en jeu non plus l'interdiction sociale de parler ou de penser, ou la complexité de la réalité sociotechnique du travail, mais des interdits, du refoulement, du déni et autres mécanismes de défense mis en place pour maintenir l'opacité de l'engagement subjectif dans le travail.

On accuse la psychanalyse de ruiner les couples, on pourrait tout autant l'accuser de ruiner les vocations : combien d'engagements professionnels ne résistent pas à la mise à jour des fantasmes qui sous-tendent le choix du métier ou du poste ?

Une infirmière en réanimation cardiaque découvre combien son attachement à un travail de nuit particulièrement pénible est intimement lié à ce qui, fantasmatique-

ment, la relie à son père, décédé quand elle était petite fille. Très rapidement, mais non sans angoisse et culpabilité, elle change de poste et travaille de jour dans une structure pour enfants.

Une animatrice en formation, spécialisée dans les problèmes de protection de l'environnement, relie cette orientation à la nécessité de protéger – non sans une très grande ambivalence – une mère éternellement victime. Elle change alors d'orientation et part à la recherche d'une activité qui soit « plus pour elle ».

Si, dans le travail, la souffrance est première (Dejours, 1993c), l'activité laborieuse est aussi un espace de lutte contre la souffrance. Sollicitation à faire, à inventer, à entrer en relation avec autrui, le travail offre des occasions d'engager son désir, d'obtenir des satisfactions. Sans doute faut-il, pour comprendre les réactions face au travail, préciser davantage les bénéfices qui en sont attendus et ce que leur obtention peut déclencher de conflits intrapsychiques.

C'est ainsi qu'un certain nombre de comportements en matière de sécurité échappent aux rationalités conscientes et ne peuvent davantage s'interpréter en termes de « recherche de plaisir ». Sans doute les catégories lacaniennes de la « jouissance » permettraient-elles de mieux rendre compte de ces phénomènes. De même, il faut sans doute distinguer entre ce qui est affrontement à la réalité matérielle et sociale du travail et ce qui est affrontement au Réel au sens de ce qui échappe à toute représentation.

« Dans les travaux sous-tension, les agents peuvent être au potentiel comme l'oiseau sur le fil. Il faut accéder au potentiel, y travailler, démonter, shunter des éléments, et ensuite revenir au sol [...] Nous avons tous reçu une éducation où le potentiel, c'est la mort ; et tout à coup, il faut aller toucher les barres sous-tension. L'appréhension est très grande. En formation, on commence par une préparation en salle, où l'on montre qu'il n'y a pas de risque si la réglementation est respectée. Ensuite, sur le terrain, l'enseignant passe systématiquement le premier. On fait monter l'enseignant sur un échafaudage isolant monté sur roulettes, et il se fait emmener au potentiel par les stagiaires. Il touche avec les gants, les pieds, la tête pour prouver que tout se passe bien. Après quoi chaque stagiaire vient à son tour sur le plateau. On dit, dans notre langage, “ envoyer quelqu'un au potentiel ”, et cela reste toujours impressionnant » (Grataloup et Revuz, 1988).

Comment rendre compte de ce qui conduit un agent à s'investir dans la promotion de ces techniques « sous haute-tension » en dépit des réticences de ses collègues et des incertitudes des exploitants quant à la nécessité de telles procédures ? Ne convient-il pas ici de réinterroger la notion de sublimation sous la bannière de laquelle on range, un peu vite à mon sens, l'activité professionnelle ? Certes, « l'absence d'une théorie cohérente de la sublimation reste une des lacunes de la pensée psychanalytique » (Laplanche et Pontalis), mais est-il légitime d'assimiler les inventions quotidiennes que le travailleur doit produire pour parer aux aléas de la production et la création de l'artiste ? De même, peut-on ignorer que « s'il peut traduire une sublimation, ou relever d'une idéalisation, un choix professionnel peut aussi être un choix symptomatique » (Larnaud, 1993) ?

Autant de questions, jetées en vrac, que l'écoute des personnes privées de travail peut aider à défricher. Une fois encore, l'étude des situations limites peut aider à comprendre les fonctionnements ordinaires.

📖 Quinquas : les parias de l'emploi. - Alain VINCENOT

Ed. Belfond, 2006. - 298 p.

Mise en perspective de la situation actuelle du travail des plus de 50 ans, avec des portraits-témoignages de cadres, des hommes et des femmes dont beaucoup sont au RMI après avoir exercé d'importantes responsabilités. Evocation de leur parcours professionnel, du traumatisme du licenciement et du chômage.

📖 La France invisible. - Stéphane BEAUD, Jade LINDGAARD, Joseph CONFAVREUX (dir.)

Ed. La Découverte, 2006. - 647 p

Présentation de la France invisible, des oubliés de la santé aux orphelins du service public, en passant par les travailleurs de l'ombre, ceux qui n'existent plus que sous la forme d'étiquettes, chômeurs, RMIstes ou sans papiers. En interrogeant leurs pratiques et discours, le livre montre les processus d'invisibilisation qui masquent la réalité et la violence d'un pays en état d'urgence sociale.

📖 Le travail vu du chômage. Une comparaison hommes/femmes. - Yolande BENARROSH,

Ed. CEE, 2006. - 32 p.

Ce document cherche à appréhender les significations du travail du point de vue des chômeurs, à partir de diverses situations de chômage et de différentes trajectoires professionnelles antérieures au chômage. Les évocations de travail permettent de saisir en miroir, les vécus ou significations du chômage.

Notes : document de travail n° 62

📖 L'épreuve de la recherche d'emploi vue par les chômeurs âgés. - Delphine REMILLON

Ed. CEE, 2006. - 22 p.

Ce document développe une analyse de la recherche d'emploi à partir de l'étude des discours de chercheurs d'emploi âgés. Il montre qu'ils acquièrent un certain nombre de compétences pour la prospection et l'élaboration de recherche diversifiées selon les canaux de recrutement.

Notes : document de travail n° 61

📖 Recevoir les chômeurs à l'ANPE. L'institution entre don et contrat. - Yolande BENARROSH

Ed. L'Harmattan, 2006. - 282 p.

L'analyse du travail des agents de l'ANPE, à travers des entretiens approfondis et des observations d'interactions avec les chômeurs, permet de saisir cette institution à l'œuvre, dans ses relations avec ses usagers. Différentes manières de faire le travail de Conseiller à l'emploi se dégagent, qui tiennent aux situations d'interaction, aux diverses façons de s'adresser aux chômeurs et de mobiliser l'institution ANPE, aux profils des agents et des collectifs de travail. Cette présentation se situe dans le cadre plus large du marché de l'emploi français actuel. Les institutions intermédiaires de ce marché, privées ou publiques, n'ont guère de prise sur son fonctionnement global, sinon celle, non négligeable et dont on doit comprendre l'impact précis, de surenchérir sur ses critères de recrutement, en raison de la concurrence croissante qu'elles se livrent. Cela rend d'autant plus nécessaire l'observation fine du travail, qui atteste au cas par cas des possibilités d'échapper à ce mécanisme sélectif, ou tout au moins de le contenir et d'en limiter les effets d'exclusion potentiels. On entrevoit ainsi ce que peut être une " bonne institution ".

📖 Sociologie des chômeurs (2e Edition). - Didier DEMAZIERE

Ed. La Découverte, 2006. - 120 p.

Cet ouvrage montre combien les chômeurs ne forment pas une catégorie clairement délimitée et bien différenciée. Leurs parcours de vie sont hétérogènes, ils affrontent de diverses manières cette expérience qui prend des significations contrastées.

📖 Chômage, des secrets bien gardés. - Fabienne BRUTUS

Ed. Jean-claude Gawsewitch, 2006. - 270 p.

ANPE, quatre lettres lourdes de sens pour un nombre croissant de Français. Pour la première fois, une conseillère à l'emploi lève le voile sur cette noble institution, conçue à l'origine pour favoriser la rencontre entre l'offre et la demande d'emploi, devenue au fil du temps une machine à " gérer des stocks ". Pour avoir côtoyé des travailleurs précaires, des chômeurs toujours plus nombreux dont elle a fait partie, Fabienne Brutus dénonce l'instrumentalisation à des fins électoralistes de la " politique du chômage ". A l'heure du démantèlement du Code du travail, d'un plan ironiquement baptisé " de cohésion sociale ", à l'heure où le CDI devient un graal improbable, elle passe au crible les dysfonctionnements, commente les chiffres introuvables ou " arrangés ", les formations

inappropriées, les bilans de compétence hors sujet... Malgré le devoir de réserve qui lui est imposé, elle revendique son droit à la liberté d'expression et nous révèle le dessous des cartes.

📖 Vous croyez que ça m'arrange d'être chômeuse ? : ANPE, Assedic : la vraie vie des demandeurs d'emploi. - Patricia SUDOLSKI

Ed. Ramsay, 2005. - 250 p.

Journaliste confrontée aux aléas du chômage, Patricia Sudolski a mené une enquête pendant un an sur le chômage tel qu'il est vécu et tel qu'il est perçu. Ouvriers, cadres licenciés, trentenaires n'ayant connu que des CDD, seniors que l'on refuse d'embaucher et aussi chefs d'entreprise et politiques pour comprendre...

📖 Sortir du chômage, retrouver un emploi. Ethnosociologie d'une entreprise d'insertion par l'économie. - Gilles LAZUECH

Ed. L'Harmattan, 2005. - 310 p.

De nombreuses structures d'insertion conjuguant efficacité économique et intégration sociale se sont développées depuis les années 80 pour faire face au nombre accru de chômeurs de longue durée et des actifs en situation d'exclusion. Ces entreprises à vocation sociale se caractérisent par une forme particulière d'organisation du travail et de management du personnel. Une enquête minutieuse menée pendant près de trois ans auprès d'une entreprise d'insertion le Relais, créée en 1985 par la communauté Emmaüs du Nord de la France, permet de rendre compte de l'activité des entreprises se réclamant ainsi de l'insertion par l'activité économique. Des entretiens de type biographique retracent l'histoire de vie de leurs salariés, tous voués au "s'en sortir" mais aux profils et aux motivations souvent très disparates.

📖 Les demandeurs d'emploi étrangers. - Joëlle CHAZAL

Noisy-le-Grand, Agence nationale pour l'emploi (ANPE), 2005. - 19 p.

Collection "Les essentiels"

Cet Essentiel décrit la population des demandeurs d'emploi de nationalité étrangère en comparaison avec celle des français, la nationalité étant celle enregistrée lors de l'inscription à l'Agence. Globalement depuis 1997, le nombre de chômeurs étrangers a évolué comme celui de l'ensemble des inscrits à l'ANPE. Le taux de chômage des étrangers est ainsi toujours nettement plus élevé que celui des français. La situation sur le marché du travail des non-Européens reste particulièrement difficile.

http://www.anpe.fr/observatoire/publics/demandeurs_emploi_etrangers_36.html

📖 Les demandeurs d'emploi seniors. - Danielle GRECO

Noisy-le-Grand, Agence nationale pour l'emploi (ANPE), 2006. - 40 p.

Collection "Les essentiels"

Le taux de chômage des seniors, moins élevé que celui des plus jeunes, ne décrit que partiellement leur situation sur le marché du travail. Moins exposés au risque de perdre leur travail, une fois au chômage ils ont en effet plus de difficultés à retrouver un emploi. A la lumière des caractéristiques de leur demande d'emploi et de leur profil socioprofessionnel, cette étude dresse un portrait statistique des demandeurs d'emploi âgés de 50 ans et plus.

http://www.anpe.fr/observatoire/publics/demandeurs_emploi_seniors_42.html

📖 Le dit de la cymbalaire (Du chômage et autres poisons).- Charles MERIGOT

Ed. La Ramonda, 2005. - 240 p.

Charles Mérigot avait une vie, comme tout le monde. Et puis, à 43 ans, il a perdu son emploi et tout a commencé. La chute a été progressive, longue, inexorable. Et pour remonter la pente, ce n'est pas aussi simple qu'on veut l'imaginer ! Pour en illustrer les étapes, l'auteur a conçu de nombreux chapitres plus ou moins courts comme autant de tableaux qui décrivent des situations au quotidien, les pensées qui le traversent, ces détails de tous les jours qui expliquent mieux que n'importe quel discours l'absurdité, le désarroi, parfois la résignation et l'abandon. De l'utilité de la feuille jaune et du curriculum vitæ, du cauchemar de la boîte aux lettres, de l'entretien à l'ANPE, de l'entretien d'embauche, de la démotivation qui s'installe, de la déconnexion (plus de téléphone, plus de télé...). De l'importance de la politesse. Il compare le chômage d'aujourd'hui à "la der des der".

www.laramonda.com/cymbalaire1.htm

📖 Le chômage, à qui la faute ? - Nicolas BAVEREZ, Jean-Baptiste de FOUCAULT, Alain MINC, Alain HOUZIAUX (dir.)

Ed. L'Atelier, 2005. - 117 p.

Collection "Questions de vie"

Depuis plus de 30 ans, les hommes politiques font de l'emploi une priorité sans pour autant résoudre la question du chômage. Les diverses contributions de ce dossier mettent en cause la responsabilité des élites, l'inadaptation du pays à la mondialisation ou les stratégies politiques et économiques conduisant à l'exclusion d'une partie de la population.

📖 Acteurs de l'insertion : l'écrit du cœur. – M. EDOUARD. – S. VERHAEGEN.

Ed. L' Harmattan, 2005. - 279 p.

Cet ouvrage aborde le champ de l'insertion par l'activité économique en donnant la parole aux salariés en insertion, aux personnels d'accompagnement et d'encadrement d'une structure "Ménage Service". L'expérience relatée dans cet ouvrage montre de quelle façon une structure intermédiaire, en répondant à des besoins, parvient à mettre en oeuvre une démarche de professionnalisation et de soutien à l'insertion sociale des personnes en difficulté.

📖 Vues de l'Europe d'en bas. Chômage et résistances. - Catherine POZZO DI BORGO (dir.)

Ed. L'Harmattan, 2005. - 290 p.

Collection " Série Clichés, L'esprit économique"

Dans l'Europe actuelle confrontée aux impératifs de la mondialisation et aux nouvelles méthodes de gestion de la main d'œuvre, la situation des chômeurs ne cesse de s'aggraver. Les politiques sociales des démocraties occidentales semblent davantage préoccupées par la baisse du coût du travail et l'accroissement de la flexibilité que par le bien-être des travailleurs. Les contributions rassemblées dans cet ouvrage dénoncent les conséquences souvent désastreuses des politiques néolibérales orchestrées par Bruxelles dans le domaine de l'emploi et de la protection sociale et tentent par leur témoignage respectif d'apporter leur contribution à la lutte contre le démantèlement systématique de l'Etat providence.

📖 Les intermittents du spectacle : sociologie d'une exception. - Pierre-Michel MENGER

Ed. Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 2005. - 250 p.

Collection "Cas de figure"

A partir de données, l'auteur établit les faits, mesure les évolutions, soupèse les avantages et les dérives de l'emploi en contrats courts et chômage long. Il passe au crible le régime des intermittents du spectacle : ses règles, ses comptes, son utilisation, ses jeux stratégiques, ses subtilités paritaires et politiques.

📖 Le chômage. - Jacques FREYSSINET

Ed. La Découverte, 2004 (11 éd.). - 122 p.

Collection "Repères, n° 22"

Présente une recherche originale sur la question du chômage, ouvrant des pistes de réflexion nouvelles. Rassemble une série de thèmes : le nombre de chômeurs et les outils de mesure, la question de la croissance et les origines du chômage, les politiques mises en place contre le chômage et les autres solutions possibles.

📖 Des maux indicibles : sociologie des lieux d'écoute. - D FASSIN

Ed. La Découverte, 2004. - 197 p.

"Au cours des années 1990, un nouveau terme s'est progressivement imposé au sein de l'action sociale et de l'espace public : celui de la souffrance psychique. Chômeurs de longue durée, salariés sous pression, adolescents en errance, jeunes usagers de drogue, étrangers en situation irrégulière et exclus de la vie économique, mais aussi travailleurs sociaux et agents administratifs confrontés à ces publics ont été considérés comme victimes d'une fragilisation psychologique particulière justifiant une intervention des politiques publiques et privées. Des dispositifs d'écoute se sont ainsi multipliés en France depuis une dizaine d'années ; structures officiellement reconnues et financées par l'Etat, toutes ont en commun une attention particulière à la façon dont les situations sociales se traduisent par cette souffrance particulière. C'est à ce phénomène que ce livre s'intéresse, aux modalités de mise en oeuvre de ces dispositifs, à leur signification et à leurs enjeux. Par l'enquête menée sur plusieurs de ces lieux, on découvre, loin des logiques compassionnelles, une grande diversité de pratiques, qu'elles soient issues de consultations de spécialistes du psychisme pour populations précaires ou d'une simple réorientation de l'activité de certains métiers du secteur socio-sanitaire. Espaces de socialité et d'entraide, mais aussi de normalisation des conduites et de pacification, ces lieux révèlent des formes nouvelles de traitement local des inégalités sociales, attentives à leurs effets faute d'agir sur leurs causes."

📖 Chômeurs et précaires, au cœur de la question sociale. - Evelyne PERRIN

Ed. La Dispute, 2004. - 287 p.

Depuis les années 80, la précarité du travail produite par des formes atypiques d'emplois n'a cessé de se développer en France parallèlement à la montée du chômage. Cette précarité touche désormais de nombreuses couches du salariat, dont les jeunes et les moins qualifiés. Cependant, en privilégiant un regard microsociologique et anthropologique sur deux catégories de chômeurs et de précaires que sont les militants des associations de chômeurs et les jeunes salariés précaires, on s'aperçoit qu'ils ne subissent pas totalement leur condition mais qu'ils sont aussi capables de projets et d'organisation de trajectoires.

📖 Surmonter le chômage en famille : comment rebondir ? - Ginette LESPINE, Sophie GUILLOU

Ed. Albin Michel, 2004. - 137 p.

Collection "C'est la vie aussi"

S'intéresse aux effets du chômage sur la vie familiale. Eclaire les mécanismes qui sont à l'œuvre dans une telle situation car le chômage révèle les failles et les forces de chacun. Mieux les comprendre permet de s'adapter pour faire face à l'épreuve et en sortir encore plus fort.

📖 Le chômage. Comment peut-on être chômeur ?. - Didier DEMAZIERE

Ed. Belin, 2003. - 299 p.

La fabrication des chômeurs passe par de multiples catégories, tantôt imposées par des institutions et des autorités, tantôt négociées dans le jeu des interactions avec les autres. Le chômage rassemble sous un même nom un ensemble de situations et de personnes et en écarte d'autres que l'on nomme autrement. En montrant que la production et l'utilisation de catégories sont au cœur du fonctionnement social, ce livre soulève des questions nouvelles : qui peut définir la réalité ? qui peut imposer sa vision du monde ? et pour combien de temps ?

📖 Chômage et chômeurs. Robert HOLCMAN

Ed. L'École Nationale de Santé Publique (ENSP) Rennes, 2003 (2 éd.). - 287 p.

Dresse un panorama le plus large possible du phénomène du chômage, tant sur le plan économique que social ou des effets sur le plan psychologique et personnel. S'interroge notamment sur les nouvelles normes de travail à adopter, sur l'avenir du travail et surtout du salariat, ainsi que sur les politiques de l'emploi élaborées dans les pays de l'Union européenne pour vaincre le chômage de masse.

📖 Perte d'emploi, perte de soi. - Barbara RIST, Estelle DURAND, Danièle LINHART

Ed. Erès, 2002. - 190 p.

Ce livre apporte des éléments concrets pour comprendre les transformations objectives et subjectives du monde du travail dominé aujourd'hui par les politiques managériales privilégiant les critères économiques et financiers sur les incidences humaines.

📖 La violence du chômage. - Christian de MONTLIBERT

Ed. Presses Universitaires de Strasbourg, 2001. - 125 p.

Le chômage discrédite, démoralise, isole et démobilise. Il mène parfois celui qui le subit à une mort précipitée. C'est un processus qui induit une décivilisation. A la fin du 19^{ème} siècle, certains des sociologues qui étudiaient ce même phénomène, sans qu'il en portât alors le nom, envisageaient comme solution le développement d'un Etat social. Depuis, les privatisations, la dérégulation, la maximalisation des profits et les spéculations en tout genre ont largement mis en cause cet Etat. Actuellement, des sociologues continuent de penser que la reconstruction d'un Etat social, à l'ensemble européen par exemple, doit contribuer à réduire les inégalités, en même temps que l'appropriation obtenue par celles-ci. En une dizaine de chapitres courts et concis, au style simple et clair, l'auteur expose puis démonte les logiques néo-libérales, met au jour les rapports de force structurant les rapports sociaux, compare des situations économiques sur une longue période pour en dégager les invariants, et souligne les responsabilités des dominants de la politique et des administrations étatiques.

📖 Le chômage et l'action publique. Le "bricolage institutionnalisé". - Philippe GARRAUD

Ed. L'Harmattan, 2000. - 241 p.

Une approche "sociopolitiste" des politiques de lutte contre le chômage, permet de cerner les modes de fonctionnement de l'action publique. Elle met en évidence l'ambiguïté de l'action publique, son caractère "politico-bureaucratique" et son manque d'efficacité. L'action publique a toujours tendance à se déployer dans l'urgence, elle doit tenir compte de la constitution de ce que l'on nomme le service public de l'emploi. Elle doit s'accommoder de la déficience des médiations sociales et professionnelles. Et en effet les trois principaux publics concernés par la politique de lutte contre le chômage : les demandeurs d'emploi, les chefs d'entreprise et les organismes de formation sont faiblement mobilisés. Le "bricolage" érigé en mode de gestion contribue à

accentuer la complexité de l'action publique et à institutionnaliser et à développer des statuts intermédiaires entre inactivité et chômage, chômage et emploi.

📖 Trajectoires d'emploi et conditions d'existence des individus. 7e journées d'études longitudinales dans l'analyse du marché du travail. Nancy, 25 et 26 mai 2000. - Hugues BERTRAND, Alain DEGENNE, Olivier GUILLOT, José ROSE, Patrick WERQUIN (dir.)

Ed. Céreq, 2000. - 317 p.

Collection "Document n° 148, série Séminaires"

Pour cette septième édition, les journées d'études sur l'utilisation des données longitudinales dans l'analyse du marché du travail permettent d'explorer la question des trajectoires d'emploi au regard des conditions d'existence des individus. Les travaux rassemblés dans ce document ont un point de vue qui évite la séparation entre le marché du travail d'un côté, l'individu et la famille de l'autre. Les données et les outils mobilisés vont au-delà puisque de nombreux articles reproduits ici mettent en perspective plusieurs dimensions de la vie (professionnelle, familiale, individuelle et sociale). Outre qu'il soit désormais possible, ce travail de réconciliation des différentes sphères de la vie est surtout utile parce que les parcours sur le marché du travail sont aussi déterminés par des variables qui relèvent d'autres espaces sociaux, comme la famille. Nombre de travaux s'efforcent ainsi de mettre en évidence le poids explicatif de variables non directement liées à la situation de l'emploi. Comme il est de tradition durant ces journées, les auteurs prennent un soin extrême à décrire, classer et analyser les itinéraires observés. La grande diversité des données utilisées permet, cette année encore, de prendre toute la mesure de l'importance des efforts engagés pour comprendre comment la dimension temporelle peut jouer un rôle dans les mécanismes étudiés.

📖 Chômeurs en fin de parcours professionnel. Avoir 50 ans, être au chômage. - Nathalie BURNAY

Ed. Delachaux et Niestlé, 2000. - 317 p.

Collection "Actualités en sciences sociales"

De même que le chômage est une construction sociale, le découpage des catégories qui le composent est arbitraire. Un chômeur âgé a, légalement, plus de 50 ans. Dans certaines études, ce sont les plus de 45 ans qui sont retenus. Plutôt que de choisir un âge "objectif", l'auteur a privilégié le point de vue du chômeur en l'interrogeant sur le moment à partir duquel il perçoit un risque de ne jamais retrouver de travail. 40 ans semble être cet âge où s'installe le doute. Le modèle industriel dominant valorise le travail, lequel est symbole d'une intégration sociale réussie. La perte d'emploi provoque ainsi une déchirure identitaire entre l'identité sociale assignée et l'identité sociale valorisée, exacerbée chez les chômeurs en fin de parcours professionnel. Les individus vont alors mettre en œuvre des stratégies de gestion de la crise, afin de redonner du sens à leur univers. Les plus de 50 ans y parviennent mieux que ceux de 40 ans, du fait de la proximité de l'âge de la préretraite. Les résultats de l'enquête montrent que pour les individus concernés, le temps de l'emploi est encore le temps social dominant. Les chômeurs qui souffrent le plus sont ceux pour qui la valeur travail ne peut plus s'incarner dans la norme établie qu'est l'emploi. Pourtant, apparaissent çà et là les signes de nouvelles représentations sociales. La notion de travail s'élargit au monde de l'activité, le modèle du travail-devoir fait place à un modèle basé sur la recherche d'un engagement personnel, dans un espace d'utilité sociale.

📖 L'invention du chômage. Robert SALAIS, Nicolas BAVEREZ, Bénédicte REYNAUD

Ed. PUF, 1999. - 273 p

Cet ouvrage montre que la notion de chômage est complexe, qu'elle n'a pas toujours existé et a évolué selon les contextes et le temps.

Cet ouvrage dresse un historique du chômage, il étudie les mutations de la catégorie sociale de chômeur, la diversité des représentations et les différents modèles et perceptions : statistique, économique, politique, juridique... Il montre que la lutte contre le chômage met en jeu des déterminants économiques, sociaux et culturels...

📖 Chômeurs : du silence à la révolte. - Didier DEMAZIERE

Ed. Hachette, 1999. - 261 p.

Ce document fait le point sur les paradoxes de l'action collective menée durant l'hiver 1997-1998 par des chômeurs. Il recherche dans l'histoire des sociétés industrielles les racines et les circonstances de ce type de mobilisation. Il analyse les divers engagements autour de la "cause" du chômage dans la France contemporaine et les modalités d'organisation des chômeurs au cours des 20 dernières années.

📖 Femmes au chômage - Evelyne HERELLE-DUPUY

Ed. Desclée de Brouwer, 1996. - 200 pages

Trois trajectoires de femmes confrontées au chômage forment le cœur de cet ouvrage. Trajectoires exemplaires, à travers lesquelles Evelyne Herelle-Dupuy démontre que le chômage est un phénomène psychosocial, situé à l'intersection de dynamiques individuelles, sociales, organisationnelles, économiques et politiques. Au-delà de ces histoires de vie singulières, il s'agit d'une analyse de la désinsertion et d'une autre façon de penser l'insertion professionnelle. L'auteur propose un modèle original d'accompagnement du chômeur, qui tient compte de la personne et de l'histoire de sa souffrance. Les cliniciens et les thérapeutes, les travailleurs sociaux et les formateurs, mais aussi les politiques y trouveront matière à réflexion et des réponses aux problèmes du chômage.

📖 On voudrait connaître le secret du travail. - Xavier GODINOT.

Ed. Quart Monde, Ed. L'Atelier, 1995. - 350 p.

Ce livre à plusieurs voix est une grande leçon de citoyenneté. Il renverse la problématique de l'emploi : rien d'efficace ne pourra être réalisé pour les travailleurs du quart monde sans leur participation active et la prise en compte de leur pensée. N'est-ce pas l'expérience séculaire du monde ouvrier qui doit être réinventée aujourd'hui avec les citoyens les plus défavorisés ?

📖 Du travail à l'emploi. Paradigmes, idéologies et interactions. - Pierre TRIPIER

Ed. Université de Bruxelles, 1991. - 204 p.

Cet ouvrage montre comment et pourquoi un renversement de perspectives s'opère dans la sociologie du travail à la fin des années 60. Le revirement met l'accent sur les genèses, les destins, les itinéraires dans l'interprétation de ces situations par des individus ou des groupes ainsi que l'arbitrage qui en résulte entre choix familiaux et choix professionnels. ; bref, l'analyse s'est déplacée du travail vers l'emploi.

📖 L'épreuve du chômage. - D. SCHNAPPER

Ed. Gallimard, 1981(réed. 1994)

Cet ouvrage présente comment le chômage constitue une condition sociale différemment utilisée et vécue par les différents groupes sociaux. Pour certains, il signifie humiliation, ennui et désocialisation, pour d'autres, moyen de prolonger des vacances ou de découvrir des vocations, pour d'autres encore, moyens d'approfondir et perfectionner ses aptitudes.

📖 Travailler au noir. Jean-François LAE

Ed. Métailié, 1991. - 228 p.

A partir de figures types, Jean-François Laé analyse les différentes façons de s'introduire dans le « noir », de s'y organiser. Il dégage la place de l'argent et la signification du travail dans ce type d'économie, analyse le temps biographique et le temps de l'entreprise et montre quels types de sociabilité s'y logent.

📖 Les chômages. Jean-Marie LE PAGE

Ed. Eska, 1987(réed. 2003). - 158 p.

ARTICLES

Quel revenu pour les chômeurs, depuis 1992 : l'ère du contrat

In : LA LETTRE DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE n° 133, février 2007. - pp. 6-7

Quel revenu pour les chômeurs, 1990-1992 : l'ère de l'assurance

In : LA LETTRE DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE n° 132, janvier 2007. - pp. 6-7

Les jeunes demandeurs d'emploi de longue durée. - Christel POUJOLY, Marie RUAULT

Observatoire de l'ANPE, 2006. - 4 p.

Collection «L'ESSENTIEL», novembre 2006, n° 8. - 4 p.

Entre juin et septembre 2005, l'ANPE ainsi que les missions locales se sont mobilisées afin que soient reçus individuellement tous les demandeurs d'emploi de longue durée de moins de 25 ans inscrits en catégorie 1. Dans le cadre de ce dispositif souhaité par le Premier ministre, plus de 75 000 jeunes ont bénéficié d'un entretien auprès d'un conseiller. Cette étude présente les principaux résultats d'une enquête menée en octobre 2005 à l'issue de cette opération, auprès d'un échantillon représentatif de jeunes chômeurs de longue durée. Celle-ci avait vocation, d'une part à évaluer le déroulement de ce "plan jeunes" et la satisfaction de ceux reçus en entretien, d'autre part à connaître le profil et la situation au regard de l'emploi de ce public pour qui la question de l'insertion sur le marché du travail se pose de manière singulière.

http://www.anpe.fr/observatoire/publics/emploi_longue_53.html

L'accompagnement personnalisé des demandeurs d'emploi : de l'accès aux prestations aux sorties du chômage vers l'emploi. - Stéphane JUGNOT, Eric RENARD, Thara TRAVERSIER

Observatoire de l'ANPE, 2006. - 9 p.

Collection Hors collection - Thème Emploi & activité

Le projet d'action personnalisé est entré en application en juillet 2001. Il met l'accent sur l'accompagnement des demandeurs d'emploi et sur la prévention du chômage de longue durée. Un entretien initial permet d'orienter le demandeur d'emploi vers un niveau de service donnant droit à une gamme de prestations diversifiées. L'orientation est différenciée selon le profil des chômeurs. <http://www.anpe.fr/observatoire/IMG/pdf/059web.pdf>

Accès à l'emploi : l'accompagnement des chômeurs

In : TRAVAIL SOCIAL ACTUALITES n° 1090, 24 novembre 2006, pp.13-18

Présentation du contenu de la convention d'assurance chômage du 18 janvier 2006 qui met en place un nouvel accompagnement personnalisé des demandeurs d'emploi, formalisé au travers du PPAE (projet d'action personnalisé à l'emploi), qui se substitue au PAP et au PARE. Cette convention intègre également le système de sanctions des chômeurs mis en place par la loi de cohésion sociale.

Pour lutter contre le chômage en France. - Pierre GANDOSI

In : FUTURIBLES n° 323, octobre 2006. - pp. 49-61

L'auteur soulève, dans cet article, deux questions pertinentes même si elles sont souvent jugées inconvenantes : celle d'une part de l'efficacité des très nombreux organismes qui, à différents niveaux géographiques, sont supposés en France assurer la gestion de l'emploi et la lutte contre le chômage, celle d'autre part de la responsabilisation des chômeurs et de la manière de les inciter plus efficacement à rechercher un emploi. Compte tenu de ses fonctions, l'auteur, directement engagé sur le terrain dans la lutte contre le chômage et les politiques d'insertion, est bien placé pour apporter ce témoignage et soutenir cette position.

Comment la France (mal)traite ses chômeurs. - Collectif d'auteurs

In : ALTERNATIVES ECONOMIQUES n° 250, septembre 2006. - pp. 56-64

Les chômeurs français bénéficient de prestations d'accompagnement de plus en plus personnalisées. Mais l'indemnisation ou l'accès à la formation professionnelle ne suivent pas. En cause le manque de coordination entre les différents acteurs du service public de l'emploi, ANPE et Assedic en tête.

Du nord au sud de la méditerranée : chômeurs « organisés » à Naples et chômeurs « rebelles » à Marseille. Maria Teresa PIGNONI

In : PARTAGE n° 181, juillet-août 2006. - pp. 66-72

Retour à l'emploi : une question locale ? - Emmanuel DUGUET, Antoine GOUJARD, Yannick L'HORTY

In : CONNAISSANCE DE L'EMPLOI n° 31, juin 2006. - 4 p.

Les chances de sortir du chômage ne sont pas identiques partout en France. Elles peuvent même être très différentes d'une commune à l'autre. Cette inégalité est mise en évidence par le modèle de simulation " Solstice " qui analyse au niveau des communes françaises la trajectoire de retour à l'emploi des chômeurs inscrits à l'ANPE entre 2002 et 2004. Ainsi, dans les 10 % de communes les plus favorables au retour à l'emploi, on constate que près de la moitié des chômeurs a une chance de sortir du chômage au bout d'un an. A contrario, dans les 10 % de communes les plus défavorables, moins d'un quart des demandeurs d'emploi a cette chance. Les probabilités de sortir du chômage varient donc du simple au double selon la commune de résidence. Pour autant, de vastes zones du territoire présentent des taux de retour à l'emploi très proches et forment des "massifs" relativement homogènes. L'existence de ces massifs montre que, si les effets purement locaux sont le plus souvent déterminants, le contexte général du marché du travail joue également un rôle important.

http://www.cee-recherche.fr/fr/connaissance_emploi/retour_emploi_question_locale_ce31.pdf

Quelle place accorde-t-on à la souffrance des privés d'emploi. - Nicolas DIMON

In : LE JOURNAL DES PSYCHOLOGUES n° 237, mai 2006. - pp. 56-58

Si le monde du travail se veut un générateur de lien social, un lieu de construction identitaire ou encore de sublimation, qu'en est-il pour tous ceux qui en sont privés ? Une alternative par la parole

« Le travail en questionS » : Ecouter les chômeurs pour comprendre le rapport au travail ?

et l'écoute - non dans une démarche thérapeutique mais pour permettre au sujet d'être reconnu dans son mal-être - peut s'avérer un réel tremplin à l'action et faire de cette épreuve une expérience rude mais riche.

Prévenir l'éloignement du marché du travail : le PAP confronté à la durée. - Tristan KLEIN, Patrick POMMIER

In : PREMIERES INFORMATIONS ET PREMIERES SYNTHESSES n° 04.1, janvier 2006. - 7 p.

Le projet d'action personnalisé (PAP), proposé à tous les demandeurs d'emploi depuis juillet 2001, vise à prévenir le chômage de longue durée par un suivi individualisé. Les personnes encore au chômage au bout de six mois bénéficient d'un « entretien d'actualisation » dit PAP02. Dans les seize mois qui suivent le PAP02, les actions du service public de l'emploi s'intensifient dans la majorité des cas : deux tiers des demandeurs d'emploi ont bénéficié d'une prestation après l'entretien d'actualisation, contre seulement un tiers avant. Néanmoins, un quart des personnes n'ayant pas travaillé depuis le PAP02 n'ont reçu aucune prestation. Pour les demandeurs d'emploi qui s'installent dans un chômage durable, la difficulté est de maintenir une intensité d'accompagnement compatible avec les moyens disponibles. La vocation préventive du dispositif se complète alors d'une fonction mobilisatrice, visant à maintenir le lien avec le marché du travail et avec les institutions chargées d'en faciliter l'accès. Les usagers restent sensibles aux efforts déployés par les services de l'emploi qu'ils jugent généralement utiles. Leurs opinions sur le dispositif se dégradent toutefois au fil du temps avec, pour certains, l'épreuve du chômage de longue durée.

<http://www.travail.gouv.fr/IMG/pdf/2006.01-04.1.pdf>

Un bilan de l'accompagnement des chômeurs. - Bruno CREPON, Muriel DEJEMMEPE, Marc GURGAND

In : CONNAISSANCE DE L'EMPLOI n° 20, septembre 2005. - 4 p.

Dans de nombreux pays, l'accompagnement intensif et personnalisé des chômeurs constitue un axe important des politiques actives de l'emploi.

http://www.cee-recherche.fr/fr/publicationspdf/c_emploi_20.pdf

L'invention du sous-emploi. - Jacques DONZELOT

In : ESPRIT n° 316, juillet 2005. - pp. 30-46

La (re)présentation de soi. - Rozenn GUIBERT, Dominique SAMSON (coord.)

In : EDUCATION PERMANENTE n° 162, mars 2005. - pp. 3-168

Ce dossier présente une diversité d'approches susceptibles d'apporter des éclairages qui ne soient pas prisonniers d'une appartenance professionnelle ou institutionnelle sur l'acte de présentation de soi vu comme une mise en scène adaptée à un public. Il montre le travail d'entraînement nécessaire dans des situations de recrutement mais aussi dans bien d'autres situations sociales formelles ou informelles.

L'insertion ou la délégitimation du chômeur. - S.EBERSOLD

In : ACTES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES n°154, septembre 2004. - pp. 94-102

Cet article analyse comment est imposée aux chômeurs une manière légitime de se présenter, que ce soit par écrit dans un CV ou bien physiquement à un entretien d'embauche. Pour l'auteur, il s'agit pour les "sans-emploi" d'adopter la posture active et professionnelle de l'entrepreneur qui se prend en main et se forge par lui-même une image de soi attestant de son aptitude à être auteur ou co-auteur de son "employabilité" en partenariat avec des institutions spécialisées.

Le chômage. - Collectif d'auteurs

In IDEES n° 136, juin 2004. - pp. 4-41

Au sommaire :

Le chômage peut-il être volontaire ? Denis Anne

Le chômage volontaire est-il (néo)classique ? Denis Anne

Le chômage dans les représentations sociales des élèves. Nicolas Pradines, Mickaël Sylvain

Les causes du chômage en France. Yannick L'Horty

Les trappes à inactivité, un point de vue keynésien (très) critique. Laurent Cordonnier

France : les fragilisés du plan Borloo. - C DORIVAL

In : ALTERNATIVES ECONOMIQUES n°226, juin 2004, pp.28-29

Cet article explique en quoi le plan national de cohésion sociale préparé par Jean-Louis Borloo, risque de fragiliser les chômeurs les plus en difficultés.

Du travail au chômage : la place des enjeux de santé dans l'exclusion de l'emploi chez des chômeurs "âgés". - Isabelle TARTY

In : PISTES vol. 6 n° 1, mai 2004. - 18 p.

Cet article examine les enjeux de santé dans la situation des chômeurs âgés. Est-ce le travail passé ou le chômage actuel qui expliquent la santé déficiente d'une personne sans emploi ?

Formés et formateurs face à la double contrainte des programme de formation à l'employabilité des chômeurs de longue de durée. - Isabelle DARMON, Carlos FRADE, Didier DEMAZIERE, Isabelle HAAS

In : FORMATION EMPLOI n° 85, mars 2004. - pp. 57-76

Prendre en charge les chômeurs les plus en difficulté, assurer le taux d'insertion élevé : face à cette double contrainte, les organismes de formation relaient une conception standard de l'employabilité qui pèse lourdement sur les stagiaires.

Comment nos voisins mettent la pression sur les chômeurs. - Isabelle MOREAU

In : LIAISONS SOCIALES MAGAZINE n° 48, janvier 2004. - pp. 32-35

Pour pousser les demandeurs d'emploi à reprendre rapidement un job, le gouvernement s'apprête à légiférer. De l'Allemagne au Royaume-Uni en passant par la Suède, nos voisins ne se privent pas de manier le bâton, en obligeant les chômeurs à accepter un emploi "approprié" ou "convenable", ou une formation, sous peine de voir réduire ou même supprimer leur allocation.

Aider les chômeurs à reconstruire leurs repères temporels : une étude des stratégies mises en place pour mieux vivre le chômage. - Véronique AMBROSINO

In : L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE vol. 32 n° 1, mars 2003. - pp. 123-144

L'utilisation par les chômeurs du temps libéré par l'absence d'emploi. - Muriel LETRAIT

In : ECONOMIE ET STATISTIQUE n° 352-353, 2002. - pp. 101-125

Rendre compte de la réalité du chômage. - Antoine KERHUEL

In : PROJET n° 271, septembre 2002. - pp. 26-33

"Chômeurs âgés" et chômeurs "trop vieux". Articulation des catégories gestionnaires et interprétatives. - Didier DEMAZIERE

In : SOCIETES CONTEMPORAINES n° 48, 2002. - pp.109-130

L'accompagnement des personnes en difficulté. - Françoise LEPLATRE

In : ACTUALITE DE LA FORMATION PERMANENTE n° 176, janvier 2002. - pp. 19-87

Conseiller, parrain, référent, facilitateur, les termes utilisés pour les professionnels chargés de l'accompagnement sont variés. Cependant l'utilisation du terme d'accompagnement social s'est largement développée depuis plusieurs années, après avoir pris un essor particulier dans le cadre des politiques d'insertion. Si le vocabulaire n'est pas encore stabilisé, c'est aussi parce que cette mission, le statut de ceux qui la réalisent et son financement sont encore en attente d'une clarification. La multiplicité des contextes ne facilite pas sa visibilité. Les pratiques d'accompagnement s'étendent à un nombre grandissant de personnes et de situations. La fonction accompagnement recouvre bien une réalité dans la pratique, mais n'a pas conduit à ce jour à la création d'un métier spécifique. Ce dossier regroupe des contributions qui font appel à la réflexion de chercheurs et aux pratiques d'acteurs de terrain. La première partie du dossier rassemble des articles de réflexion sur le sujet. La deuxième partie, plus axée sur les pratiques, propose des illustrations, par exemple sur : l'accompagnement collectif pour la pérennisation des emplois jeunes, le parrainage, l'accompagnement global de la personne en formation à l'AFPA, l'accompagnement à la recherche d'emploi, l'accompagnement dans la procédure de validation des acquis. Par ailleurs, d'autres articles analysent : l'accompagnement à l'écriture professionnelle dans le cadre de la formation de conseiller emploi-formation-insertion, la méthodologie du Peepi (protocole d'élaboration et d'évaluation des parcours d'insertion), l'accompagnement personnalisé à la Maison de la promotion sociale (MPS) de Grenoble en faveur de personnes handicapées et de bénéficiaires du Rmi. Enfin, un article donne la parole aux accompagnateurs, "Les accompagnateurs : ce qu'ils disent de leur fonction".

Notes : dossier

Avoir un emploi et en rechercher un simultanément : types d'itinéraires passant sur la frontière de l'emploi et du chômage. - Hervé HUYGHUES DESPOINTES

In : LA REVUE DE L'IRES n° 35, 2001/1. - pp. 125-153

La concomitance d'emploi et de recherche d'emploi est un phénomène qui a pris une importance accrue au cours de la dernière décennie avec la montée du chômage. Cette situation particulière concerne aussi bien des demandeurs d'emploi occupant une activité réduite que des salariés insatisfaits par l'emploi occupé. L'exploitation du panel européen des ménages permet d'établir les caractéristiques de cette population et de dresser une typologie des itinéraires suivis.

Chômeurs étrangers et chômeurs d'origine étrangère. - Geneviève CANCEILL, Nathalie CLOAREC, Cécile CANAMERO

In : PREMIERES INFORMATIONS ET PREMIERES SYNTHES n° 46.2, novembre 2000. - 8 p.

Avec un taux de chômage d'environ 30 %, le risque de chômage est notablement plus élevé pour les étrangers ressortissants de pays non européens, et la sortie du chômage est également plus difficile pour eux. Cependant, ce sont les Français nés de deux parents non européens qui, " toutes choses égales par ailleurs ", mettent le plus de temps pour retrouver un emploi. Comme ces derniers, les étrangers non européens reçoivent bien moins de propositions d'emploi que les autres chômeurs ; mais ils se permettent moins souvent de les refuser lorsqu'elles ne leur conviennent pas, les chômeurs français d'origine non européenne se montrant plus exigeants.

En revanche, les chômeurs d'origine ou de nationalité européenne réussissent à quitter le chômage plus rapidement que les Français nés de deux parents français. La réinsertion des chômeurs de nationalité européenne repose sur un meilleur niveau de qualification ouvrière et sur un fort appui de la famille ou des relations personnelles lors de la recherche d'emploi ; elle se concrétise fréquemment dans le secteur du BTP.

<http://www.travail.gouv.fr/IMG/pdf/2000-46 - 2 ->

[Chomeurs_etrangeurs_et_chomeurs_d_origine_etrangere.pdf](#)

Diversité persistante des conduites de recherche d'emploi. - Bernard SIMONIN

In : CEE - 4 PAGES n° 39, mai 2000. - 4 p.

En fonction de quels facteurs, les chômeurs orientent-ils leur conduite de recherche d'emploi? Le chômeur est d'abord confronté au volume et la nature des offres d'emploi mais aussi à l'intensité de la concurrence...

<http://www.cee-recherche.fr/fr/publicationspdf/4p39.pdf>

Tri des chômeurs : le nécessaire consensus de l'emploi. - Yolande BENARROSH

In : TRAVAIL ET EMPLOI n° 81, janvier 2000. - pp. 9-25

Cet article développe les relations que l'ANPE peut établir avec les demandeurs d'emploi à partir de critères. Ce tri permet de sélectionner les demandeurs d'emploi en établissant différents paramètres pour l'insertion, le positionnement dans le marché de l'emploi, la construction-orientation, d'un projet professionnel et en conséquence la motivation et l'autonomie de celui-ci. L'analyse de cette relation s'effectue en terme d'employabilité au travers d'un profil psychologique du demandeur d'emploi et de l'utilisation des méthodes de recherche d'emploi, et dans sa relation avec tous les acteurs de l'emploi : mission locale, organismes de formation...

Notes : Fait partie du dossier "Acteurs locaux de l'emploi"

Ecouter la parole sur le travail ou écrire sur le travailleur ? Les impasses du bilan de compétences. - Christine REVUZ

In : EDUCATION PERMANENTE n° 120, novembre 1994. - pp. 21-37

Les difficultés rencontrées par les praticiens du bilan de compétences pour rédiger des "synthèses écrites" témoignent des contradictions aussi bien sociales que théoriques qui traversent cette prestation. Que signifie pour un sujet de produire une parole sur le travail, ses aspirations professionnelles ? A quelle place se met celui qui entend recueillir cette parole ? A quelle conception du sujet, de langue, du travail, renvoie l'exigence d'une "synthèse écrite" de cette parole tenue dans le cadre d'une relation duelle ?

Notes : Fait partie d'un dossier "Ecriture, travail, formation"

Ecouter les chômeurs pour comprendre le rapport au travail ? - Christine REVUZ

In : EDUCATION PERMANENTE n° 117, 1993-4. - pp. 47-66

Depuis environ quinze ans, une nouvelle catégorie professionnelle a pris un essor considérable. Il s'agit des nouveaux métiers qui consistent à aider des individus à sortir d'une situation professionnelle insatisfaisante, par un travail d'orientation, de bilan, d'accompagnement à l'insertion, voire, pour emprunter le jargon en usage, de "remotivation" ou de "redynamisation". Le

« Le travail en questionS » : Ecouter les chômeurs pour comprendre le rapport au travail ?

travail et le rapport subjectif au travail semblent ainsi être au cœur de l'activité et des savoirs constructifs par ces praticiens.

Notes : fait partie d'un dossier "Comprendre le travail : deuxième partie"

Laboratoires

Portail français des sciences sociales

<http://www.liens-socio.org>

LABORATOIRES DE RECHERCHE en lien avec les thématiques abordées

CEE (Centre d'études et de l'Emploi)

Le CEE est un établissement public administratif, rattaché au CNRS. Sa mission : éclairer les principaux enjeux relatifs à l'emploi pour les pouvoirs publics et les acteurs économiques et sociaux, construire des connaissances sur les questions relatives aux transformations de l'emploi et du travail.

Ces publications : **Le Quatre pages**, en ligne, des Documents de travail consultables au format PDF, **CONNAISSANCE DE L'EMPLOI**.

président du conseil scientifique du CEE : **Jacques Freyssinet**

<http://www.cee-recherche.fr/>

La recherche au Centre d'études de l'emploi s'organise en cinq unités de recherche :

- Âge et travail étude de l'évolution démographique de la population active et sa prise en compte dans la conception des moyens de travail. **Serge Volkoff** Centre de recherches et d'études sur l'âge et les populations au travail (GIS-CREAPT)

- Emploi, protection sociale et Institutions et Marchés du travail

- L'expérience des personnes aux prises avec l'action publique

- Travailleurs et organisations **Michel Gollac**

Des partenariats à signaler dont : L'école doctorale «Entreprise-Travail-Emploi» (**ete**)

<http://www.polytechnicum.org/ete/> sur les problèmes contemporains du travail est dirigée par

Jean-François Germe professeur au CNAM, son correspondant pour Marne-la-Vallée est **Yves**

Lichtenberger. Outre les UFR d'économie et de sociologie de l'Université de Marne-la-Vallée, elle

repose sur plusieurs centres de recherche et écoles supérieures : l'ENPC, Le Centre d'études de

l'emploi, le GIP - MIS, l'IRES, le LATTs, le CRG, le CGS de l'École des Mines et le CNAM.

http://www.cee-recherche.fr/fr/c_rech5.htm

CELIA (Centre d'Etudes des Langues Indigènes d'Amérique)

Le CELIA est un laboratoire de recherches (**Marie Noëlle CHAMOUX**, Chargée de recherche) dont les activités répondent à trois types de finalités :

- Apporter des connaissances nouvelles sur les systèmes linguistiques de l'Amérique indigène encore très peu documentés voire inconnus, et contribuer par là aux débats en cours dans les sciences du langage,

- Contribuer à l'intelligence des cultures amérindiennes par le déchiffrement et/ou l'interprétation de textes (que ceux-ci aient été recueillis en contexte oral ou qu'ils relèvent des traditions écrites),

- Répondre à la demande sociale de plus en plus grande et de plus en plus variée, concernant ces langues et ces textes.

<http://celia.cnrs.fr/>

Céreq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications)

Le Céreq est un établissement public qui dépend du ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale. Pôle public d'expertise au service des acteurs de la formation et de l'emploi, le Céreq concilie production de statistiques, recherches, études et accompagnement d'actions. Il formule des avis et des propositions destinés à éclairer les choix en matière de politiques de formation à l'échelon régional, national ou international.

Les départements

Production et usage de la formation continue (DFC)

Entrées dans la vie active (DEVA)

Professions et marché du travail (DPMT)

Travail et formation (DTF)

Les études sur la transformation des métiers et des qualifications constituent une des spécialités historiques du Céreq et un ensemble de travaux largement partagés au sein du réseau.

<http://www.cereq.fr/index.htm>

Clersé (Centre Lillois d'Etudes et de Recherches Sociologiques et Economiques)

Le Clersé est un important laboratoire en Sciences de l'Homme et de la Société (SHS). Il regroupe trois disciplines : sociologie, économie, anthropologie et plus de 110 chercheurs (13 chercheurs CNRS, 60 enseignants-chercheurs, 7 ITA CNRS, et 30 doctorants-allocaires ou ATER).

« Le travail en questionS » : Ecouter les chômeurs pour comprendre le rapport au travail ?

Bien inséré au niveau régional il fait partie de plusieurs réseaux nationaux et internationaux de recherche : CEREQ, GDR MAGE (Groupement de Recherche " Marché du travail et Genre "), Laboratoire européen associé " Délinquances, politiques de sécurité et de prévention, Recherches Comparatives Franco-Allemandes " (CNRS/Institut Max Planck), GERN, Ses publications : il développe des liens privilégiés avec les Cahiers Lillois d'Economie et de Sociologie (revue de la Faculté des sciences économiques et sociales), la revue Déviance et Société et le Journal des Anthropologues.

Dans le cadre de sa communication il publie « **Clersé infos** » (lettre interne diffusée 5 à 6 fois par an aux membres du laboratoire) et « **La Lettre** » (1 à 2 numéros par an, diffusée à 500 exemplaires dans d'autres laboratoires en France et à l'étranger, à ses chercheurs ainsi qu'aux partenaires du Clersé).

Florence Jany-Catrice est membre du CLERSE-IFRESI

http://www.ifresi.univ-ille1.fr/site/1_Presentation/11_Presentation/Laboratoires/CLERSE.htm

CREDOC (Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie)

Le CREDOC est un organisme d'études et de recherche au service des acteurs de la vie économique et sociale. Ses enquêtes portent sur différents thèmes et notamment sur les points suivants : travail insertion économique et politique de l'emploi, évaluation des politiques sociales, pauvreté et exclusion, analyse économique sectorielle et développement économique local. Présentation sur le site de ses différentes publications.

<http://www.credoc.fr/>

CSE (Centre De Sociologie Européenne)

Le CSE touche à des domaines de recherche très divers comme la sociologie de l'éducation, la culture, la sociologie, les systèmes symboliques et les relations de pouvoir, les intellectuels et leur place dans le champ culturel, le politico-médiatique, l'économique ; la sociologie du travail ; l'histoire sociale des sciences sociales.

Enseignant chercheur : **Tania Angeloff**

<http://www.ehess.fr/centres/cse/>

CSU (Cultures et Sociétés Urbaines)

Au **CSU**, la sociologie, majoritairement représentée, côtoie la science politique et l'anthropologie et un laboratoire d'accueil de plusieurs formations doctorales. Cinq grands axes de recherche :

- Rapports salariés et rapports marchands : travail, emploi, éducation
- Le genre en sociologie : des différences entre les sexes au traitement du genre dans les sciences sociales
- Les classes sociales : mutations et reproduction
- Savoirs et politiques : sociologie des productions intellectuelles et du politique
- La ville comme problème socio-politique

Margaret Maruani

<http://www.csu.cnrs.fr/>

DARES (Direction de l'Animation et de la Recherche des Etudes et des Statistiques)

Le programme de travail de la DARES vise trois grandes finalités :

- Fournir des éléments de connaissance pour permettre un débat approfondi sur les thèmes du champ du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, porteurs d'enjeux économiques et sociaux importants ;
- Contribuer à la formation d'un jugement évaluatif pour éclairer la décision en matière de politique du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.
- Alimenter en données fiables et régulières les services chargés du pilotage des politiques. Il intègre les demandes liées aux évolutions récentes de la conjoncture économique et sociale, telles qu'elles ressortent des rencontres avec les partenaires sociaux et prend en compte les orientations actuelles du Ministère exprimées par les demandes des délégués et directeurs du Ministère de l'emploi et des organismes sous tutelle, dans le cadre du Comité des programmes.

Dominique Méda est responsable de la mission Animation de la recherche à la DARES

Publications :

La collection **PREMIERES INFORMATIONS** et **PREMIERES SYNTHES** présentent en 4 à 8 pages d'articles et de graphiques les résultats commentés des principales études statistiques réalisées dans le domaine du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Elles proposent un regard rapide sur les aspects structurels et rétrospectifs.

Les dossiers de la Dares présentent les résultats complets et détaillés d'enquêtes statistiques réalisées par le Ministère : les résultats des élections aux comités d'entreprise, la structure des emplois, la participation et l'intéressement. Les "**Dossiers de la DARES**" proposent également des bilans sur des sujets d'actualité comme le bilan de l'emploi, le bilan de la formation professionnelle.

La collection "**Cahier Travail et Emploi**" a pour but de porter à la connaissance du public les études et les rapports de recherche réalisés par la DARES. Les cahiers Travail et Emploi contribuent à l'animation du débat social sur des sujets aussi variés que l'évaluation des politiques de l'emploi, l'étude des comportements des acteurs sociaux, la connaissance de l'emploi, des situations de travail. Bulletin Mensuel des Statistiques du Travail

la revue "**Travail et Emploi**"

<http://www.travail.gouv.fr/etudes-recherche-statistiques/programme-travail/programme-travail-du-ministere-2005/programme-travail-dares-2005-2218.html>

EPEE (Etudes des Politiques Economiques de l'université d'Evry)

Les recherches de l'**EPEE** l'université d'Evry s'articulent autour d'une thématique : l'analyse des politiques économiques, de leurs fondements et de leurs implications. Le choix de ce thème fédérateur a conduit à privilégier trois champs d'applications.

- Macro-dynamique, macroéconomie monétaire et financière
- Economie du travail et de l'emploi
- Croissance, développement et inégalités

<http://www.univ-evry.fr/PagesHtml/laboratoires/Epee/EPEE.html>

GERS, depuis le 1er janvier 2005, s'est regroupé avec Travail et mobilités (Nanterre) dans un seul laboratoire: **GTM (Genre, Travail, Mobilités)**

Direction : **Helena Hirata**

<http://www.gtm.cnrs.fr/>

IFRÉSI (Institut Fédératif de Recherche sur les Economies et les Sociétés Industrielles)

L'**IFRÉSI** est une fédération de recherche du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) à laquelle participent quinze laboratoires de recherche situés dans les huit universités du Nord - Pas-de-Calais et de Picardie.

Laboratoires membres :

http://www.ifresi.univ-lille1.fr/site/1_Presentation/11_Presentation/Laboratoires/Liste_labos.htm

INED (Institut National d'Etudes Démographiques)

L'**INED** accueille des travaux originaux de chercheurs en démographie et dans des disciplines associées : sociologie, économie, anthropologie, histoire, géographie, épidémiologie et santé publique, méthodologie en sciences sociales.

Données démographiques sur la France et sur tous les pays du monde. Accès aux sommaires des publications avec résumés des articles.

Les revues : **Population, Population & sociétés** . Les collections : **Les Cahiers de l'INED, Méthodes et savoirs, données statistiques...**

<http://www.ined.fr/>

INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité)

L'**INRS** a pour objectif de favoriser la santé et la sécurité de l'homme au travail. Son équipe de chercheurs et de médecins conçoit chaque année de nombreux produits d'information parmi lesquels des dossiers thématiques consultables en ligne à partir d'un classement thématique.

L'INRS publie quatre revues destinées à différents publics. La plupart des articles parus récemment dans ces périodiques sont accessibles en ligne en texte intégral, au format PDF. Il est possible également de s'abonner en ligne à : **Travail et sécurité, Hygiène et sécurité du travail, Réalité prévention, Documents pour le médecin du travail** <http://www.travail-et-securite.fr>

<http://www.inrs.fr/>

INSEE (L'Institut national de la statistique et des études économiques)

L'**Insee** est une Direction générale du Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie (MINEFI). L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) collecte, produit et diffuse des informations sur l'économie et la société française afin que tous les acteurs intéressés (administration, entreprises, chercheurs, médias, enseignants, particuliers) puissent les utiliser pour effectuer des études, faire des prévisions et prendre des décisions.

L'Insee propose des publications nationales et régionales :

- des périodiques : Bulletin mensuel de la statistique, **Insee première, Économie et Statistique**, Annales d'économie et de statistiques, Insee Résultats (société et économie), Synthèses, Recueil d'études sociales, Économie Lorraine...

- **des collections : France Portrait Social, Tableaux de l'Économie française, Tableaux de l'Économie régionale, Données sociales....**

http://www.insee.fr/fr/ffc/accueil_ffc.asp?theme=3

IRES (Institut de Recherches Economiques et Sociales)

« Le travail en questionS » : Ecouter les chômeurs pour comprendre le rapport au travail ?

L'IREs a pour fonction de répondre aux besoins exprimés par les organisations syndicales représentatives dans le domaine de la recherche économique et sociale.

Les groupes de travail permanents :

- Emploi
- Revenu salarial
- Relations professionnelles
- Travail
- Les projets transversaux :
- Anciennes et nouvelles formes de rémunération salariale
- Actualité internationale des problèmes du travail
- Stratégies et gouvernance des entreprises, restructurations et politiques industrielles ;
- Temps de travail

Publications :

La Revue de l'IREs prend la suite, sous une forme renouvelée de La Note de l'IREs dont 20 numéros ont été publiés de mars 1984 à juin 1989.

La Chronique Internationale de l'IREs offre une analyse de la conjoncture sociale internationale et des dossiers thématiques.

La Lettre de l'IREs présente les travaux en cours des équipes de recherche, les rencontres et colloques et les parutions des centres de recherches syndicaux.

<http://www.ires-fr.org/index.htm>

IRESCO (Institut de Recherche sur les Sociétés Contemporaines)

La base de données de la bibliothèque de l'IRESCO est reversée dans le Catalogue collectif de Sociologie du CCO. Le catalogue des périodiques reçus à la bibliothèque est consultable en ligne. Un important portail "Sociopôle" permet d'accéder à de multiples ressources en ligne, en France, destinées à la communauté des sociologues internautes. Possibilité de consulter en ligne les sommaires des revues accueillies par l'IRESCO : L'Année sociologique, **Cahiers du Genre**, Genèses, Sociétés contemporaines, **Travail, Genre et Sociétés**.

Fédération de laboratoires de sociologie : labos, revues, ressources, bibliothèque...

Site portail : <http://www.pouchet.cnrs.fr/>

IRIS (Institut de Recherche Interdisciplinaire en Socio-économie) est un centre de recherche pluridisciplinaire et mixte, université/CNRS. Il a vocation à mobiliser diverses formes de savoir (**sciences économiques, sociologie, sciences politiques, histoire**, etc.) autour d'un projet général qui est celui de l'étude des mutations économiques et sociales liées à l'évolution technologique et à l'innovation dans les sociétés complexes.

Chercheur en sciences économiques à l'IREs : **Pascal Ughetto**

Publications : Collection "**Cahiers Politiques**"

<http://www.dauphine.fr/>

Laboratoire de psychologie du travail et de l'action

Créé en 1990 au Conservatoire National des Arts et Métiers, par **Christophe DEJOURS**, le laboratoire de psychologie du travail prend, à partir de l'an 2000, le nom de laboratoire de psychologie du travail et de l'action.

Publication : la revue **TRAVAILLER** <http://www.cnam.fr/psychanalyse/recherche/revue/index.html>

http://www.cnam.fr/psychanalyse/recherche/membres_psycho.html

LAS (laboratoire d'anthropologie sociale)

Le **LAS** créé en 1960 par **Claude Lévi-Strauss**, le Laboratoire d'Anthropologie Sociale est une unité mixte de recherche du Centre National de la Recherche Scientifique, de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales et du Collège de France.

Publications : Gradhiva : revue d'histoire et d'archives de l'anthropologie, L'Homme. Revue française d'anthropologie, Cahier de l'homme, Etudes rurales. Anthropologie. Economie. Géographie. Histoire. Sociologie

http://www.ehess.fr/html/html/CEN_3_41.html

Lasmas (Laboratoire d'Analyse Sociologique et des Méthodes Appliquées aux Sciences sociales)

Le **Lasmas** développe des analyses dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, des inégalités et ruptures sociales, des modes de vie, des réseaux sociaux et professionnels ainsi que des opinions et des valeurs, en s'appuyant notamment sur l'utilisation secondaire des grandes enquêtes.

Depuis l'automne 2004 le Lasmas s'est structuré en quatre équipes de recherche :

- Professions, réseaux, organisations (PRO) sous la responsabilité de Catherine Marry,
- Analyse de la cohésion sociale - données, méthodes, modèles (ACS-DM2) sous la responsabilité de Michel Forsé,

« Le travail en questionS » : Ecouter les chômeurs pour comprendre le rapport au travail ?

- Equipe de recherche sur les inégalités sociales (ERIS) sous la responsabilité de **Serge Paugam**
- Dynamiques et relations sociales (DYRESO) sous la responsabilité d'Alain Léger
Le laboratoire est également membre fondateur de deux GDR-CNRS : "Marché du travail et genre (MAGE) et "CADRES".
Publication : **Les Cahiers du Lasmas** : <http://lasmas.iresco.fr/cahiers.php>
<http://www.cmh.ens.fr/>

LEST (Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail)

Laboratoire rattaché au CNRS et Centre associé au Céreq situé à Aix-en-Provence. Possibilité de télécharger la lettre du Lest et présentation de ses différentes publications. Catalogue en ligne des périodiques reçus à la bibliothèque.

En 2006, le **LEST** et le Centre de Science Politique Comparative (CSPC) prolongent la réflexion engagée en organisant les 4 et 5 septembre 2006 à l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence un colloque intitulé " Travailler avec, travailler sur, être travaillé par : les acteurs professionnels de l'action publique face aux instruments de régulation ".
<http://www.lest.cnrs.fr>

LIRHE (Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche sur les Ressources Humaines et l'Emploi) disciplines du Droit du Travail et du Droit Social, de l'Économie de l'Emploi et de la Gestion des Ressources Humaines.

La pluridisciplinarité, autour des thèmes de l'emploi et de la gestion des ressources humaines, constitue un mode de fonctionnement privilégié et représente une des marques distinctives du laboratoire parmi les structures de recherche comparables.

Laboratoire rattaché au CNRS et Centre associé au Céreq, situé à Toulouse. Accès aux **Notes du Lirhe** au format PDF, liste des **Cahiers du Lirhe**, avec résumés téléchargeables pour les plus récents, catalogue des travaux téléchargeables, liste des thèses du Lirhe, lien avec Sudoc pour les thèses et avec le Catalogue collectif de France. Portail de sites proposant des documents de recherches ou d'études en téléchargement.
<http://lirhe.univ-tlse1.fr/>

LISE, depuis 2004, fédère les forces du : Groupe de Recherche Interdisciplinaire sur les Organisations et le travail (GRIOT) et celles du Laboratoire de Sociologie du Changement Institutionnel (LSCI). Le LISE est implanté dans deux lieux parisiens : le Cnam et l'IRESO.

Michel Lallement et **Jean-Louis Laville**, co-directeurs du LISE.

<http://www.lise.cnrs.fr/>

Mage (MArché du travail et GENre)

le **GDR Mage** est le premier et seul groupement de recherche centré sur la question du genre. En 2003 il devient GDR européen, sous la direction de **Margaret Maruani**.

publication : une revue semestrielle : **Travail, genre et sociétés** qui a pour vocation de confronter les points de vue de chercheurs (sociologues, économistes, juristes, historiens, etc.) sur les inégalités entre hommes et femmes au travail et plus largement sur la place des femmes dans la société.

<http://www.mage.cnrs.fr/>

MATISSE (Modélisation Appliquée, Trajectoires Institutionnelles et Stratégies Socio-Économiques) (Centre associé du Céreq en Ile de France) : observatoires universitaires de l'insertion professionnelle

Créé en 1993 par le Céreq suite aux questions soulevées lors de l'exploitation des résultats de l'enquête du Céreq de 1991 auprès des diplômés de l'enseignement supérieur de 1988. Depuis sa création, le GTES a été régulièrement co-animé par un membre du Céreq (DEVA) et un membre d'un centre associé du Céreq en région. ce qui assure au GTES une existence nationale tout en lui permettant d'être sensible aux thématiques locales, régionales et nationales.

Ses domaines de recherche : l'insertion des jeunes et les systèmes de formation.

Jusqu'en octobre 2001, le **Matisse** a été dirigé par **Bernard Gazier**, Professeur à l'Université Paris 1 ; il a été remplacé depuis lors par Jean-Luc Outin, chargé de recherche CNRS.

Matisse suit l'analyse économique des dynamiques à l'œuvre dans les mutations des sociétés contemporaines, au sein de différents champs : travail et emploi, politiques sociales, industries et évolutions technologiques, et secteur culturel

Revue : **ÉCONOMIES ET SOCIÉTÉS**, se propose de contribuer aux renouvellements conceptuels et aux débats d'idées qui animent les sciences économiques et sociales du Travail, de l'Emploi et des Relations professionnelles. Les travaux publiés évaluent les transformations des réalités socio-économiques, proposent une réflexion sur les concepts et les méthodes d'analyse de ces réalités.

<http://matisse.univ-paris1.fr/radojic/>

URMIS (Unité de Recherche "Migrations et Société")

L'URMIS est un laboratoire spécialisé dans l'étude des migrations et des relations interethniques qui regroupe des chercheurs relevant de plusieurs disciplines (sociologie, anthropologie, droit, histoire). Les recherches empiriques conduites dans les différents programmes du laboratoire sont l'occasion de confronter les questions théoriques et méthodologiques posées par les modalités d'insertion des populations immigrées, la constitution d'espaces migratoires transnationaux, les dynamiques culturelles dans les sociétés pluri-ethniques.

L'équipe participe à plusieurs réseaux de recherche : "Droit, langues, cultures", "Marché du travail et genre" (MAGE), "Socio-économie de l'habitat", "Femmes en migration" (CEDREF).

Maryse Tripier : chercheur de l'équipe de Paris

Publication : la revue **Cahiers de l'Urmis** (en ligne)

<http://www.unice.fr/urmis-soliis/>

laboratoires de recherche en région

Le Centre associé au Céreq de Rouen, rattaché à l'Université de Rouen, est dirigé par M. **Charles Gadéa**, Professeur de **sociologie**. Son activité se déploie à partir de questions liées à la sociologie des professions, de l'insertion professionnelle et de la formation, notamment la formation continue. Quatre axes de recherche sont développés :

- la question de la construction, la transmission et la validation des qualifications, savoirs et compétences,
- la dynamique des groupes professionnels,
- la dimension structurante du genre dans le marché du travail,
- l'insertion professionnelle des sortants du système éducatif, les politiques nationales ou locales de formation, d'emploi, de lutte contre l'exclusion.

GRIS (Groupe de Recherche Innovations et Sociétés)

Le GRIS est le laboratoire de recherche du Département de sociologie de **l'Université de Rouen**, ayant le statut d' « Equipe d'accueil ». Il est composé d'une cinquantaine de chercheurs en sociologie et en anthropologie : enseignants-chercheurs, chercheurs associés et doctorants.

Les recherches développées portent sur l'étude des innovations dans les sociétés contemporaines, appliquées aux domaines suivants : le travail et les professions, les qualifications et les compétences, la santé, la technique et la science, l'éducation, la formation, la culture, les questions urbaines, et les politiques locales.

[http://www.univ-](http://www.univ-rouen.fr/jsp/fiche_pagelibre.jsp?STNAV=LGRIS&RUBNAV=&CODE=09511370&LANGUE=0)

[rouen.fr/jsp/fiche_pagelibre.jsp?STNAV=LGRIS&RUBNAV=&CODE=09511370&LANGUE=0](http://www.univ-rouen.fr/jsp/fiche_pagelibre.jsp?STNAV=LGRIS&RUBNAV=&CODE=09511370&LANGUE=0)

LERS (Laboratoire d'Etude et de Recherche Sociales)

LE LERS fondé en 1983, est le laboratoire de **l'Institut du Développement Social**. Il a la vocation de produire des données par le moyen de recherches et d'études, de transmettre des connaissances et d'observer les évolutions des pratiques dans le champ politique et social. C'est un « lieu » de production sociologique, discipline privilégiée pour comprendre les transformations sociales complexes à l'intersection du politique, de l'éthique, du social et de l'économique. Le Lers privilégie dès lors plusieurs axes de recherche :

- l'action sociale ;
- les qualifications professionnelles de l'intervention sociale ;
- les politiques de la ville, de la régulation sociales et de la sécurité ;
- l'ethnicité et l'immigration ;
- l'intégration et les discriminations

Site Web : www.ids.fr

Contact : lrs@ids.fr

La Fondation Dublin : Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail

Organisme tripartite de l'Union européenne créé en 1975, la Fondation a pour mission de fournir des informations aux membres et au personnel des institutions européennes ainsi qu'aux partenaires sociaux (syndicats, organisations patronales, gouvernements des États membres) et de contribuer à la conception et à l'établissement de meilleures conditions de vie et de travail.

« Le travail en questionS » : Ecouter les chômeurs pour comprendre le rapport au travail ?

Publication : **Les cahiers de la Fondation** (téléchargeables) rassemblent les résultats des recherches effectuées au cours de nombreuses années sur un certain nombre de grands thèmes :

- Promouvoir un meilleur emploi
 - Favoriser l'égalité des chances
 - Gérer la diversité
 - Soutenir l'insertion sociale
 - Suivre l'utilisation changeante du temps
 - La Fondation continue à élaborer ses travaux de recherche dans de vastes domaines en développant l'Observatoire européen <http://www.fr.eurofound.eu.int/working/working.htm> des conditions de travail.
- <http://www.fr.eurofound.eu.int/contact.htm>

L'Observatoire du Travail

L'Observatoire du Travail est le fruit d'un partenariat entre Bernard Brunhes Consultants-Groupe BPI, L'Express et BVA. Son objectif est de faire le point - trois fois par an - sur l'état d'esprit des salariés du privé et du public : quelle relation entretiennent-ils avec leur travail et leur entreprise ? comment cette relation évolue-t-elle ou va-t-elle évoluer, selon eux ? quels espoirs, quelles craintes face aux changements attendus - internes ou externes à leur entreprise ou administration ? etc.

http://www.groupe-bpi.com/page_observat.html

SITES OFFICIELS

AFPA organisme de formation professionnelle qualifiante pour adultes, demandeurs d'emploi et salariés en France et en Europe. intervient sur l'ensemble des questions d'orientation professionnelle, de formation professionnelle, de validation des acquis professionnels et de conseil en matière de ressources humaines. Sur son site, dossier thématique, fichier métier...

<http://www.afpa.fr/>

Agence Nationale pour l'amélioration des Conditions de travail (ANACT)

Dossiers thématiques : santé et travail ; compétences ; organisation et technologie ; âges, travail et emploi

http://www.anact.fr/portal/page?_pageid=497,131532&_dad=portal&_schema=PORTAL

Agence en région : Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail en Haute-Normandie

<http://www.haute-normandie.aract.fr/index.php>

ANPE

<http://www.anpe.fr/>

<http://www.anpe.fr/observatoire/>

Dans le cadre de son Observatoire, l'ANPE publie des études et synthèses statistiques sur le marché du travail et de l'emploi. Les thèmes de publication : métiers, emploi & activité, publics....

La WebTV ANPE : des vidéos métiers en ligne

<http://webtv.anpe.net>

Ce site vous propose 3 espaces de consultation des vidéos réalisées par l'ANPE :

- L'espace actualités présente en 2 minutes maximum des opportunités d'emploi, un agenda des forums emploi, et "à l'affiche", des reportages sur des dispositifs d'aide à la recherche d'emploi.
- L'espace métiers qui recrutent propose une sélection de vidéos sur les métiers porteurs et ouverts au crédit d'impôt.
- Le catalogue métier propose 120 vidéos métiers regroupées par secteurs professionnels.

Assedic : <https://www.assedic.fr/assedic/assedic.portal>

Légifrance : L'essentiel du droit français: texte intégral des codes, des conventions collectives et des lois et décrets depuis 1978 et le Journal officiel depuis 1990.

<http://www.legifrance.gouv.fr/>

Site du **ministère de l'emploi, de la cohésion sociale, et du logement** l'ensemble des informations pratiques sur le droit du travail

<http://www.travail.gouv.fr/informations-pratiques/fiches-pratiques/91.html>

et aussi la vidéothèque

« Le travail en questionS » : Ecouter les chômeurs pour comprendre le rapport au travail ?

<http://www.travail.gouv.fr/publications-videotheque/videotheque/52.html>

Publications Dares

<http://www.travail.gouv.fr/etudes-recherche-statistiques/etudes-recherche/publications-dares/98.html>

Service-public :le portail de l'administration française

<http://www.service-public.fr/>

Le portail "**vie-publice.fr**" , service édité par la Documentation française dans le cadre de sa mission générale d'information et de documentation sur l'actualité politique, économique, sociale et internationale, propose des ressources et données utiles pour appréhender les grands sujets qui animent le débat public.

<http://www.vie-publique.fr/>

REVUES en ligne

La revue électronique **@activités** publie des textes à finalité de recherche et des textes à finalité réflexive sur l'intervention.

Il s'agit de contribuer à définir l'activité en tant que concept théorique.

L'objectif est de développer l'expérience de l'intervention et son efficacité. Les textes issus d'interventions, pour le diagnostic ou la conception, menées dans des situations de travail ou de la vie quotidienne (organisation, dispositifs, ressources, outils,..) s'attacheront plus particulièrement à mettre en évidence comment intervenir par et sur l'activité.

<http://www.activites.org/>

La revue de la CFDT propose tous les deux mois un dossier thématique d'actualité, avec des contributions de responsables de l'organisation et de textes d'experts, ainsi que des informations clés pour compléter ses connaissances. N°s téléchargeables sur site sauf le dernier.

La partie "Éclairages" présente des sujets concernant la CFDT.

http://www.cfdt.fr/cfdt_a_z/connaître/publication/la_revue.htm

PISTES Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé (PISTES) est une **revue électronique** scientifique interdisciplinaire s'intéressant aux aspects sociaux et humains du travail et à leurs liens avec la santé des personnes. Elle privilégie les approches de recherche prenant en compte le travail réel et s'intéresse particulièrement aux thématiques innovatrices sur le travail et la santé.

<http://www.pistes.uqam.ca/>

***uniquement résumés d'articles**

GENÈSES, une revue trimestrielle de sciences sociales et d'histoire

La revue "Sociétés Contemporaines", créée en 1990 à l'initiative de l'IRESKO, se propose de contribuer aux échanges et aux interactions entre la sociologie et les disciplines voisines : démographie, économie, géographie, sciences politiques, histoire, anthropologie, ethnologie, psychologie sociale.

Comité de rédaction **Gérard Noiriél**

<http://www.iresko.fr/revues/geneses/presentation.htm>

***sommaire et introduction téléchargeables**

Depuis 1981, **La Revue du M.A.U.S.S.** s'est imposée comme une des toutes premières revues interdisciplinaires et un des lieux importants du débat public en France. Elle offre des perspectives inédites en **sciences économiques, en anthropologie, en sociologie ou en philosophie politique**. Elle a contribué au développement de tout un ensemble de théories et d'approches originales — dont le plus petit commun dénominateur est probablement ce qu'elle appelle le paradigme du don —, qui la font maintenant apparaître comme l'organe d'un courant de pensée original dans le champ des sciences sociales et de la philosophie politique.

Directeur de la publication : **Alain. Caillé** qui est aussi le directeur de **GEODE** un laboratoire de recherches pluridisciplinaires qui associe sociologues, historiens, politistes, philosophes, anthropologues et ethnologues. Sa mission principale consiste à étudier l'expérience et l'idée démocratiques, la sociologie électorale, l'histoire ou l'analyse juridique des institutions républicaines, les doctrines des grands penseurs de la démocratie et de l'anti-démocratie, par exemple, la dynamique démocratique ou encore les multiples formes de la contestation de la démocratie.

<http://www.revuedumauss.com/>

Idées : La revue des professeurs de **Sciences Economiques et Sociales** (créée en 1969, à peine deux ans après la naissance des SES ; nécessité imposée par les caractéristiques de cette nouvelle discipline). Chaque numéro est organisé autour d'un dossier thématique. Certains articles téléchargeables sont proposés sous une forme identique à l'original., voir sur notre thématique : **n° 137, n° 139.**

<http://www.cndp.fr/revueees/>

La Revue **TRAVAILLER**, revue internationale de Psychopathologie et Psychodynamique du travail Est une revue ouverte aux débats, mais fermement argumentée du point de vue théorique. L'éventail des articles est large : contributions émanant de toutes les branches des sciences humaines aussi bien que des sciences de l'ingénieur ou des sciences médico-biologiques, dans la mesure où elles traitent du travail ou de l'action.

« Le travail en questionS » : Ecouter les chômeurs pour comprendre le rapport au travail ?

Sommaire en ligne, résumés des articles et quelques articles téléchargeables (numéro 3).

Pascale Molinier en est la rédactrice en chef de la revue Travailler
<http://www.cnam.fr/psychanalyse/recherche/revue/index.html>

EDITEURS

Éditions La Découverte

9 bis, rue Abel-Hovelacque
75013 Paris

Rendre compte des meilleurs travaux de recherche en **sciences humaines et sociales** : dans de nombreuses disciplines (géopolitique, philosophie, histoire, sociologie, économie, sociologie des sciences, anthropologie, etc.), des chantiers intellectuels novateurs, contribuant au renouveau de la pensée critique, se sont développés ces dernières années. Ils sont accueillis dans les collections «Textes à l'appui», « Recherches », « Sciences et société », Armillaire, ainsi que dans les revues Hérodote, La Revue du MAUSS et Mouvements.

Recherches/Bibliothèque du M.A.U.S.S.

Dirigée par **Alain Caillé**, la collection « Recherches / Bibliothèque du M.A.U.S.S. » accueille, issus de toutes les disciplines des sciences sociales, venant d'auteurs confirmés ou débutants, les travaux qui attestent de la pertinence d'un questionnement anti-utilitariste dans les champs les plus divers de la pensée.

Cette collection accueille la série « Économie solidaire et démocratie », animée par le CRIDA (Centre de recherche et d'information sur la démocratie et l'autonomie), qui s'attache à l'analyse du fait associatif dans la perspective d'une économie et d'une démocratie plurielles.

<http://www.editionsladecouverte.fr/repere/index.asp>

Editions La Dispute

109 Rue Orfila 7
75020 Paris

Editions Le Croquant

Broissieux
73340 Bellecombe-en-Bauges

Les Éditions du Croquant publient des ouvrages de chercheurs **en sciences humaines** en étroite collaboration avec l'association Raisons d'Agir, des témoignages d'expériences sociales innovantes et des travaux de collectifs du mouvement social.

Les collections :

Savoir/Agir : Une collection d'intervention critique dirigée par l'association Raisons d'Agir qui est la continuité du travail initié par Pierre Bourdieu

Artisans d'utopie : Les formes sociales innovantes.

Turbulences : essais critiques, prises de position à contre-courant.

Idées coopératives : débats de société sur la place de la personne dans les activités économiques, sur la démocratie en entreprise, sur les nouveaux statuts du salarié.

<http://atheles.org/editionsducroquant/>

Éditions de l'EHESS

131 boulevard Saint-Michel
75005 PARIS

Les Éditions de l'EHESS publient des ouvrages représentatifs de l'actualité de la recherche en **sciences humaines**. Depuis la fondation en 1947 de la VI^e section de l'École pratique des hautes études, les Éditions accompagnent les transformations de cet établissement devenu en 1975 l'École des hautes études en sciences sociales.

Le catalogue propose actuellement environ 650 références, réparties entre une dizaine de collections et huit revues de rayonnement international.

<http://www.ehess.fr/html/html/155.html>

Editions ERES

Société d'éditions "Recherches et synthèses"
11 rue des Alouettes –
31520 Ramonville Saint-Agne

Les éditions Eres, créées en 1980, sont une maison d'édition spécialisée dans le domaine **des sciences humaines** et des pratiques qui s'en inspirent. Fidèles aux idées humanistes et sociales de Georges Hahn, elles privilégient la diversité des approches théoriques, cliniques et sont ancrées dans la réalité des pratiques professionnelles, tout en étant vigilants quant à la qualité scientifique et/ou technique mais surtout humaine et éthique.

nouvelle collection : Sociétés en changement dirigée par **Jean-Louis Laville**, sociologue, professeur au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), titulaire de la chaire « Relations de service » et codirecteur du LISE : Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (CNRS-CNAM, Paris). Il s'intéresse à **l'analyse de nos sociétés du côté de l'économie**.
<http://www.edition-eres.com/>

Octares Editions

24, rue Nazareth
31000 Toulouse

Les collections :

Travail et Activité Humaine dirigée par François Daniellou, **Gilbert de Terssac** et **Yves Schwartz**,

Colloque : le but et les orientations de la " Collection Colloque " sont de dresser à un instant donné l'état des lieux dans différents domaines suite à une rencontre entre professionnels. Les contributions réunies dans cette " Collection Colloques " émanent à la fois de laboratoires de recherche et d'acteurs de terrains. Cette collection permet de rassembler les communications présentées lors des colloques.

Applications de l'anthropologie dirigée par Jean-François Baré et Philippe Geslin. Comité scientifique Jean-François Baré, Philippe Geslin, Annie Hubert Gérard Lenclud, Claude Raynaud
La collection « Applications de l'anthropologie » souhaite témoigner de cette double évolution du monde et de la pratique anthropologique, par l'édition et la diffusion de textes vivants et écrits aussi simplement que possible.

<http://www.octares.com>

Les Editions Qui Plus Est

Sylvie Darré et Isabelle Randé
1, impasse de la baleine
75011 – Paris

Après huit années d'expérience aux éditions EAP (Editions et Applications Psychologiques), -en tant que responsable du département orientation-insertion-, et responsable d'éditions, Sylvie Darré et Isabelle Randé ont créé en 2004 Les Editions «Qui plus est »

Les publications et formations concernent essentiellement les professionnels de **l'orientation, du bilan, de la formation et des ressources humaines**.

Voir rubrique : ouvrages

<http://www.editionsquiplusest.com/>

Médias, pour en savoir +

France Culture : rubrique programmes <http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture/programmes/> et consulter les archives des émissions ci-dessous référencées

- **Les chemins de la connaissance** , du lundi au vendredi de 11h30 à 12h des thématiques renouvelées et centrées sur l'histoire des sensibilités, des mentalités, des idées ou des religions, la philosophie ou l'éthique.

- **L'économie en questions**, Le lundi de 19 h 30 à 20 h 30 L'objectif de l'émission, est de questionner l'économie pour tenter de comprendre l'évolution des sociétés contemporaines, A travers l'apport d'informations et les analyses des experts, il s'agit de fournir des éléments de réflexion pour juger des grands enjeux en cours ou à venir.

- **La nouvelle fabrique de l'histoire** du lundi au vendredi de 10h à 11h L'objectif de l'émission est de montrer le lien qui nous unit individuellement ou collectivement au passé.

L'association **Ciné-Travail** s'est constituée à Lyon afin de créer des rencontres entre représentants du monde du travail et de l'entreprise, des consultants, des chercheurs en sciences humaines et sociales, des universitaires, des étudiants, des professionnels de l'audiovisuel autour d'un champ d'intérêt commun : filmer le travail, pourquoi et comment ?

Faire se rencontrer des publics et des professionnels différents également concernés par le travail mais dont les points de vue peuvent être divergents et/ou complémentaires afin de susciter des débats.

D'interroger le langage cinématographique dédié au travail : en quoi enrichit-il les regards sur le travail mais aussi en quoi le travail inspire-t-il le cinéma ?

De promouvoir le développement de la réflexion sur le cinéma et de toutes formes d'expression sur le thème « Filmer le travail ».

http://www.cine-travail.org/all_page.asp?lg=fr

TFS Téléformation & Savoirs

rubrique Ressources , Vidéothèque

<http://www.tfs.afpa.fr/site2/index.asp>

Oasis-TV.net

Voir rubrique « **histoire des techniques, hommes et travail** » qui porte sur les apports de la science au regard des grandes mutations socio-économiques et techniques (vidéos de conférences)

<http://www.oasis-tv.net/>

Les différentes **chaînes de télévision** ont programmé assez régulièrement des documentaires sur le monde du travail . **La sélection suivante - qui illustre les différentes thématiques de nos conférences - permettra d'être attentif aux rediffusions.**

Sur France 5

L'agence . Yves Riou, Philippe Pouchain. Octobre 2005 : portrait de chercheurs d'emploi en 3 volets retraçant le quotidien des demandeurs d'emploi et des employés de l'ANPE.

Le grand méchant stress. Philippe Jarriault. Septembre 2005 (médecin coordinateur chez Renault)

Mon boulot, l'europe et moi. Anne Kunvari. 2005.

"Journal" du combat mené par les salariés de l'usine Ronal en Lorraine, qui montre les mécanismes de la délocalisation.

La sieste, quel boulot. Chantal Lasbats. 2004

Champions du monde du taux d'activité, les salariés français sont aussi champions du monde des anxiolytiques. Les experts sont formels, la sieste est une revendication très sérieuse.

Jours précaires. Cyril Mennegun. 2004

A travers le portrait de 2 personnes, le réalisateur nous fait partager le quotidien de "travailleurs pauvres".

Le plafond de verre. Yamina Benguigui. 2003

Réflexion autour de la discrimination sur le marché du travail

Moulinex, la mécanique du pire. Gilles Balbastre. 2003

Le réalisateur a demandé "comment cela a-t-il pu arriver à une entreprise aussi célèbre ? " aux anciens PDG, cadres dirigeants et ouvriers de Moulinex.

Sur le site de France 5. rubrique : **Bien vivre le monde du travail** <http://emploi.france5.fr/>

Sur France 2

Femmes précaires. Marcel Trillat. Janvier 2006

Le quotidien de femmes qui luttent quotidiennement contre la misère.

Les tenaces. Karin Anka. 2004

Le quotidien de "travailleurs pauvres", notamment le problème du logement.

Sur Arte

La vie par les bords. François Bon, Fabrice Cazeneuve. Janvier 2006.

Paroles d'élèves d'un lycée professionnel.

Centres de ressources participant au réseau Ranfor

Centre de ressources du CAFOC

*GIP FCIP – Groupement d’Intérêt Public « Formation continue et insertion professionnelle »
2, rue du Docteur Fleury
BP 102
76134 MONT-SAINT-AIGNAN Cedex*

Tél. 02.32.08.96.60

Fax 02.32.02.97.00

E-mail : cecile.feydel@ac-rouen.fr

Site Internet :

http://www.ac-rouen.fr/rectorat/enseignements_formation-continue/home.htm

*Personne à contacter : **Cécile FEYDEL***

HORAIRES D’OUVERTURE

Du lundi au vendredi : 9 h à 17 h 30

De préférence sur rendez-vous.

Centre de ressources du CREFOR

Centre de Ressources pour la Formation Professionnelle en Haute-Normandie

Immeuble Normandie I - 98, avenue de Bretagne - BP 1152

76176 ROUEN CEDEX 1

Tél. 02.35.73.98.79 / 89

Fax 02.35.73.07.60

E-mail : crefor@crefor.asso.fr

dominique.rousseau@crefor.asso.fr

Site Internet : <http://www.crefor.asso.fr>

*Personnes à contacter : **Emmanuel CHRISTAIN***

Céline MOTHELAY

Dominique ROUSSELIN-LEGRAND

HORAIRES D'OUVERTURE

Sur rendez-vous.

Centre de ressources de l'IDS

*INSTITUT DU DEVELOPPEMENT SOCIAL – CERIS
Centre d'Expertises et de Ressources en réseau pour l'Intervention
Sociale (CERIS-IDS)*

Route de Duclair

BP 118

76380 CANTELEU

Tél. 02.32.83.25.02

Fax 02.32.83.25.53

E-mail : ceris@ids.fr

Site Internet : <http://www.ids.fr/>

*Nom de la responsable du CERIS : **Christine Batime***

*Personne à contacter : **Marie-Noëlle Fabre***

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 13h00 – 18h00

Mardi : 8h30- 18h00

Mercredi, Jeudi : 8h30 - 17h30

Vendredi 8h30 - 17h00

Centre de ressources de l'IFA

*Institut des Formations par Alternance
11, rue du Tronquet
76130 MONT-SAINT-AIGNAN*

*Tél. 02.35.52.85.00
Fax 02.35.52.85.19/10*

E-mail : germaine.doley@ifa-rouen.fr

Site Internet : <http://www.rouen.cci.fr/ifa>

*Personnes à contacter : **Germaine DOLEY***

HORAIRES D'OUVERTURE

*Du lundi au jeudi : 8h00 - 17h30
Vendredi : 8h00 - 13h00*

